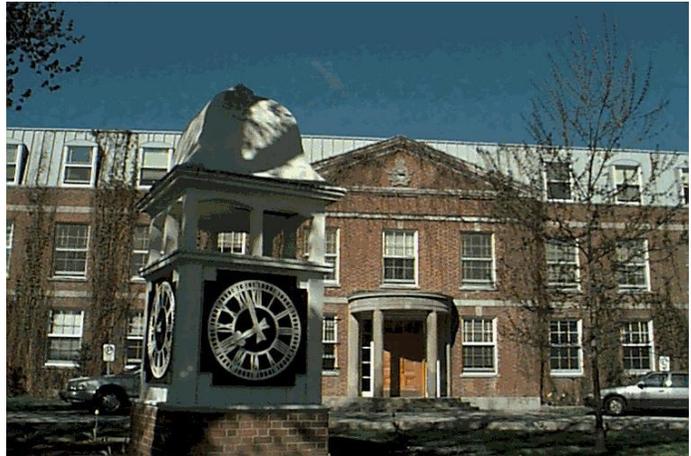


Canadian
Forces
College

Collège
des
Forces
Canadiennes



L'ARCTIQUE CANADIEN : CONTINENTALISM OU MULTILATÉRALISM ?

Lieutenant-Commander P.M.M. Leprohon

JCSP 39

Master of Defence Studies

Disclaimer

Opinions expressed remain those of the author and do not represent Department of National Defence or Canadian Forces policy. This paper may not be used without written permission.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, as represented by the Minister of National Defence, 2013

PCEMI 39

Maîtrise en études de la défense

Avertissement

Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent aucunement des politiques du Ministère de la Défense nationale ou des Forces canadiennes. Ce papier ne peut être reproduit sans autorisation écrite.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre de la Défense nationale, 2013.

CANADIAN FORCES COLLEGE – COLLÈGE DES FORCES CANADIENNES
JCSP 39 – PCEMI 39
2012 - 2013

MASTER OF DEFENCE STUDIES – MAÎTRISE EN ÉTUDES DE LA DÉFENSE

L'ARCTIQUE CANADIEN : CONTINENTALISM OU MULTILATÉRALISM ?

By Lieutenant-Commander P.M.M. Leprohon
Par le capitaine de corvette P.M.M. Leprohon

“This paper was written by a student attending the Canadian Forces College in fulfilment of one of the requirements of the Course of Studies. The paper is a scholastic document, and thus contains facts and opinions, which the author alone considered appropriate and correct for the subject. It does not necessarily reflect the policy or the opinion of any agency, including the Government of Canada and the Canadian Department of National Defence. This paper may not be released, quoted or copied, except with the express permission of the Canadian Department of National Defence.”

Word count: 19 938

“La présente étude a été rédigée par un stagiaire du Collège des Forces canadiennes pour satisfaire à l'une des exigences du cours. L'étude est un document qui se rapporte au cours et contient donc des faits et des opinions que seul l'auteur considère appropriés et convenables au sujet. Elle ne reflète pas nécessairement la politique ou l'opinion d'un organisme quelconque, y compris le gouvernement du Canada et le ministère de la Défense nationale du Canada. Il est défendu de diffuser, de citer ou de reproduire cette étude sans la permission expresse du ministère de la Défense nationale.”

Compte de mots : 19 938

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières	i
Sommaire	ii
Chapitres	
1. Introduction	1
2. Le contexte arctique	5
3. Le Continentalisme à la défense de l'Arctique	25
4. L'Arctique et la réalité du Multilatéralisme	50
5. Conclusion	72
Bibliographie	77

SOMMAIRE

Depuis le milieu des années 2000, on constate une intensification des activités arctiques. Cet engouement n'est pas étranger à la découverte de ressources naturelles prometteuses et au réchauffement climatique qui laisse présager un accès sans précédent à un territoire jusqu'ici inaccessible dû à la rigueur du climat et la présence de glaces obstruant les voies d'accès. Le Canada fait toutefois face à de multiples joueurs d'envergure internationale dans l'Arctique et manque de moyen pour faire respecter ses intérêts de façon efficace. Face à cette problématique le Canada doit se positionner à l'échelle internationale afin de protéger l'Arctique canadien et ses intérêts. Le mémoire prend donc position affirmant que le Canada doit prendre une approche multilatérale de sécurité collective face aux enjeux de l'Arctique plutôt qu'une approche basé sur le continentalisme.

INTRODUCTION

Depuis le milieu des années 2000, on constate une intensification des activités arctiques. Cet engouement n'est pas étranger à la découverte de ressources naturelles gigantesques et au réchauffement climatique qui laisse présager un accès sans précédent à un territoire jusqu'ici inaccessible dû à la rigueur du climat et les glaces obstruant les voies d'accès. L'accélération des changements qui s'opèrent dans l'Arctique a précipité les nations arctiques dans ce qui s'apparente à une course aux ressources et une protection du territoire. Cette situation n'est pas surprenante car l'Arctique produit déjà un dixième de la consommation mondiale de pétrole et 25% du gaz.¹

La demande pour les énergies fossiles ne cesse d'augmenter et certains experts conservateurs de l'Arctique comme Rob Huebert voient dans cette situation « la tempête parfaite menant inextricablement à une confrontation des nations pour s'accaparer et sécuriser les ressources ».² Les penseurs plus libéraux parleront d'opportunité de coopération sans précédent. Toutefois, même les plus optimistes comme Stéphane Roussel s'accordent à dire que les écrits sur l'arctique décrivent majoritairement un état de siège.³ Il reste que dans l'un comme dans l'autre le Canada devra choisir ses alliés de façon à se positionner pour protéger ses intérêts.

¹ Elana Wilson Rowe, « Russia's Northern Policy: Balancing an 'Open' and 'Closed' North », *Russian analytical digest*, no. 92, 12 mai 2011.

² Huebert, Rob. « Canadian Arctic sovereignty and security in a transforming circumpolar world » *Foreign Policy for Canada's tomorrow*, no.4 (July 2009). p. 17.

³ Stéphane Roussel, « Continentalisme et nouveau discours sécuritaire : Le Grand Nord assiégé », extrait de *Passages et mers Arctiques : Géopolitique d'une région en mutation*, sous la direction de Frédéric Lasserre, (Québec : Presse de l'université du Québec, 2010), p. 165.

Un choix difficile vu la multitude de partenaires potentiels et les enjeux. Bien entendu la situation a bien changé depuis les années 1950 et 1960 où l'Arctique était synonyme de protection contre les communistes. Une situation qui a changé peu à peu pour des questions de souveraineté nationale et d'accès aux ressources. Des changements importants qui nous forcent à reconsidérer certains aspects de la politique étrangère canadienne. Il sera donc démontré que le Canada doit adopter une approche de sécurité collective basé sur le Multilatéralisme. Cette thèse repose sur la démonstration que le Canada n'a pas les moyens à lui seul de défendre ses intérêts dans l'Arctique de façon efficace. Ces mêmes facteurs qui prouvent qu'une approche basé sur le Continentalisme sera moins efficace qu'une basé sur le Multilatéralisme.

La démonstration de la thèse débutera donc par établir le contexte Arctique actuel en commençant par les éléments statiques de la situation pour graduellement avancer vers les aspects plus dynamiques. Un historique rapide de l'Arctique canadien sera donc présenté avant de procéder à un exposé sur le Conseil Arctique, seul forum international arctique. Suivra une analyse de la politique arctique actuelle au travers des documents de politique étrangère canadienne avant de déboucher sur les changements qui s'opèrent dans l'Arctique d'un point de vue environnemental : les impacts du réchauffement climatique soit la disparition du pergélisol, la réduction de la banquise et les problèmes en résultant. Ce premier chapitre s'achèvera sur l'étendue des ressources naturelles dans l'Arctique ainsi que les défis du trafic maritime qui est inexorablement lié à l'extraction de ces mêmes ressources. Cette couverture des différents éléments contextuels permettra une meilleure compréhension des enjeux et de la politique des différentes nations arctiques.

À cet effet le second chapitre entre dans le vif du sujet en abordant la solution qui paraît la plus évidente et traditionnelle soit, une alliance avec les Américains. Pour cette partie, la théorie du *continentalisme* tel que décrite par Stéphane Roussel sera reprise.⁴ Les racines de l'alliance Canado-américaine seront expliquées avant d'en couvrir les avantages et les risques. Des risques qui sont majoritairement d'ordre politique. Pour cette raison, la rhétorique du gouvernement Harper sera examinée afin de montrer que celle-ci pourrait avoir en effet néfaste sur un *continentalisme* arctique en créant de l'animosité avec les Américains. D'autre part l'attention sera portée sur la politique du gouvernement américain afin de montrer que celui-ci n'est que partiellement prêt pour l'aventure arctique. Enfin, le chapitre abordera les obstacles et les opportunités entourant un *continentalisme* arctique avant de tirer des conclusions des arguments présentés.

Ces conclusions d'une vision bilatérale du problème arctique canadien devront être considérées dans le troisième chapitre qui se veut une analyse des points de convergence politiques pour le Canada avec les huit nations arctiques. Dans cette vision multilatérale, les États-Unis deviennent un joueur puissant parmi les autres Nations arctiques. Pour cette raison, les éléments relevés dans l'analyse du *continentalisme* ne seront pas repris dans ce chapitre. Pour continuer cette démonstration de la thèse, la politique étrangère arctique de chaque nation arctique sera examinée. L'analyse permettra de relever l'alignement et l'opposition des politiques et positions canadiennes sur les enjeux clés de l'Arctique. Cette partie sera donc très méthodique traitant les différentes nations dans un ordre de priorité lié à leur statut arctique soit, la Russie, la Norvège, le Danemark pour finir avec les États non-côtier soit l'Islande, la Finlande

⁴ Stéphane Roussel, « Continentalisme et nouveau discours sécuritaire : Le Grand Nord assiégé », extrait de *Passages et mers Arctiques : Géopolitique d'une région en mutation*, sous la direction de Frédéric Lasserre, (Québec : Presse de l'université du Québec, 2010), p. 165.

et la Suède. L'Union Européenne sera le sujet de la même analyse dû à ses intérêts importants dans l'arctique par le biais de ses membres.

CHAPITRE 1 – LE CONTEXTE ARCTIQUE

Introduction

Beaucoup a été écrit sur L'Arctique ses dernières années. Toutefois, bien peu d'articles permettent de se construire une vision d'ensemble sur la situation arctique. Ce premier chapitre a donc pour but de s'attarder aux différents éléments qui ont sculpté la situation de l'arctique canadien. Par la même occasion, les éléments présentés permettront de mieux comprendre les enjeux et les politiques étrangères arctiques des autres acteurs arctiques présentés dans les chapitres subséquents.

Cette mise en situation commencera donc par un bref historique de l'arctique canadien de commençant par son transfert au Canada par le Royaume-Uni en passant par son importance géostratégique et les différentes périodes d'intensification d'activité pour en arriver à aujourd'hui. Une attention particulière sera donnée à la relation Canado-américaine dans l'histoire ainsi qu'aux mesures mise de l'avant par le Canada pour protéger son territoire arctique. Ensuite, la création du Conseil de l'Arctique sera abordée ainsi que son mandat et les démarches canadiennes y ayant contribuées. L'implication du Canada dans le Conseil Arctique nous permettra de poursuivre avec une description de la politique étrangère arctique canadienne actuelle. Il y sera démontré que le discours arctique canadien est présentement teinté d'unilatéralisme, une approche potentiellement néfaste au développement de l'arctique.

Un développement qui est stimulé par les changements qui s'opèrent dans le Grand Nord canadien. Les effets du réchauffement climatique seront donc abordés accordant une importance spécifique à l'impact de la fonte des glaces et la disparition du pergélisol. Deux facteurs qui ne font qu'augmenter l'accessibilité aux ressources naturelles de l'Arctique. Ce vaste territoire représente d'ailleurs la dernière frontière terrestre mis à part l'Antarctique pour l'extraction des ressources naturelles. Des ressources qui selon le l'Institut de Géologie des États-Unis (USGS) sont immenses et qui constituent le premier attrait pour le développement économique de la région. Finalement, le tableau ne serait pas complet sans couvrir l'aspect du trafic maritime qui reste intimement lié à l'extraction des ressources naturelles mais aussi au développement des communautés arctiques qui habite le territoire depuis des millénaires.

Historique

L'Arctique canadien est depuis longtemps victime des aléas des gouvernements qui se sont succédé. Cet historique de l'Arctique Canadien commence avec le transfert de ces territoires en 1880. Le Canada qui était un dominion a reçu la responsabilité des territoires arctiques après que l'Angleterre ait reçu «deux demandes apparemment innocentes pour la concession des territoires arctiques en 1974» -Traduction⁵. C'est ensuite que l'Arctique Canadien tombe dans un oubli qui durera près d'un quart de siècle avant que la ruée vers l'or du Klondike ne force le gouvernement canadien à se préoccuper davantage du nord canadien. Un peu plus tard, soit au début du 20^{ième} siècle, le Canada tente une modeste affirmation de son autorité légale dans le nord au moyen de la Gendarmerie Royale du Canada (GRC) qui est envoyé pour explorer

⁵ Gordon W. Smith « The Transfer of Arctic Territories from Great Britain to Canada in 1880, and Some Related Matters, as Seen in Official Correspondence» *Arctic* 14, no. 1 (1961): p. 53-73.

et imposer des frais de douane et de permis aux baleiniers. Cette présence d'autorité resta modeste au cours des années 1930 où la GRC mit en place quelques postes éparpillés dans l'étendu du grand Nord afin d'assurer une présence continue.⁶ Un effort minimal qui est très bien expliqué par Whitney Lackenbauer: « les explorateurs américains obéissaient aux règlements canadiens, et la géographie semblait prévenir toute menace militaire : le Canada était une *maison à l'épreuve du feu* isolée des conflits européens et asiatiques par la distance et l'isolation. »⁷ -

Traduction

La deuxième guerre mondiale et l'avènement des bombardiers de longue portée changèrent la situation stratégique de l'Arctique de façon significative. La rivalité entre la Russie et les États-Unis a donné lieu à la guerre froide où survoler l'Arctique devient le chemin le plus court pour l'acheminement de l'arme nucléaire Russe sur le continent américain. Cette dépendance stratégique à l'écart des Américains concernant l'Arctique canadien créa une pression politique importante sur le gouvernement canadien de l'époque forçant celui-ci à autoriser la construction d'infrastructures militaires américaines sur son territoire. C'est d'ailleurs à cette époque que certains journalistes ont commencé à tenir des propos alarmistes, affirmant que les Américains n'hésiteraient pas à empiéter sur la souveraineté canadienne afin d'assurer leur sécurité.⁸ Suite à ces propos et malgré l'empressement des Américains, le gouvernement canadien se montra prudent dans l'autorisation d'installations militaires américaines sur son territoire. Par contre comme le souligne Gordon W. Smith, « Les Américains

⁶ William R Morrison, *Showing the Flag: The Mounted Police and Canadian Sovereignty in the North, 1894-1925*, (Vancouver: University of British Columbia Press, 1985).

⁷ P. Whitney, Lackenbauer, « From polar race to polar saga: an integrated strategy for Canada and the circumpolar world », extrait de *Foreign Policy for Canada's Tomorrow*, No. 3, juillet 2009, p. 5.

⁸ *ibid.*

ont toujours montré une tolérance remarquable des exigences imposées par les Canadiens, même si certaines semblaient mesquines ». Dans la même veine il conclut aussi qu' « ils [les Américains] ont démontré un sincère désir d'observer les lois canadiennes et que de façon général ils acceptaient le droit de propriété canadien » - Traduction.⁹ Plus tard, Nigel Bankes, en viendra à la conclusion que cette coopération Canado-Américaine dans l'entente des stations météorologiques mixte de l'Arctique « fit disparaître la dernière menace légale à la souveraineté du Canada sur son territoire arctique. » - Traduction¹⁰

Cette importance renouvelée donna un second souffle au développement des territoires arctiques pour le Canada et se poursuivit dans les années 1950. En effet, l'escalade entre les puissances de la guerre froide força les Américains à développer des moyens toujours plus efficaces de détection anti-aérienne dans les territoires reculés de l'Arctique canadien que le Canada ne pouvait financer. Ce besoin critique de détection lié à la guerre froide donna lieu au projet le plus ambitieux jamais réalisé dans l'Arctique. La Ligne Avancée d'Alerte Précoce fut conceptualisé et payé par le gouvernement américain. Comme le relate Whitney Lackenbauer « Les forces canadiennes était déjà à leur limites à cause de leur engagement envers l'OTAN en Europe, et le Canada ne pouvait financer le genre de système demandé par les Américains. »¹¹ Encore une fois, la presse canadienne ne manqua pas de ressortir la rhétorique alarmiste d'empiètement des Américains sur la propriété canadienne de l'Arctique. Le gouvernement canadien avait pourtant négocié un traité avantageux pour le Canada, réussissant d'un même

⁹ Gordon W. Smith « Weather Stations in the Canadian North », *Journal of Military and Strategic Studies* 11, no.3 (2009): p.72-73.

¹⁰ Nigel D. Banks « Forty Years of Canadian Sovereignty Assertion in the Arctic, 1947-87. » Extrait de *Arctic* 40, no. 4, (1987), p. 285-291.

¹¹ P. Whitney, Lackenbauer, « From polar race to polar saga: an integrated strategy for Canada and the circumpolar world », extrait de *Foreign Policy for Canada's Tomorrow*, No. 3, juillet 2009, p. 5.

coup à réaffirmer sa souveraineté sur l'archipel des îles arctiques et de l'autre de participer à la défense du continent. Les Américains se montrèrent respectueux du traité à quelques exceptions près qui furent résolues par les gouvernements respectifs.

Tout au long de la guerre froide, les ententes bilatérales avec les États-Unis ainsi que sa participation à l'OTAN permirent au Canada d'assurer sa sécurité à peu de frais. Cette économie de moyen est d'ailleurs décrite par l'historien Desmond Morton comme étant « une défense contre l'aide ». La notion mise de l'avant préconise que le Canada pouvait avec un investissement minimal en défense éviter que les Américains prennent des actions unilatérales pour la défense du nord du continent.¹²

Cet effort minimaliste du Canada ne pouvait pas durer et nous verrons que le gouvernement canadien aura successivement trois périodes d'intensification de sa politique arctique, soient 1969–77, 1983–91 et de 2006 jusqu'à aujourd'hui, un cycle que Whitney P. Lackenbauer qualifiera du cycle de « boum and bust ».¹³ Ces périodes coïncident avec les mandats des premiers ministres Pierre Elliot Trudeau (1968–79, 1980–84), Brian Mulroney (1984–93) and Stephen Harper (2006 à aujourd'hui), respectivement. On devra donc attendre jusqu'en 1970 pour que le gouvernement canadien ait sa première poussée arctique et énonce ce qu'on pourrait appeler une politique *fonctionnelle* de l'Arctique. L'idée mise de l'avant décrit l'Arctique comme un sanctuaire écologique sensible aux agressions et le Canada se doit d'étendre sa juridiction afin de le protéger contre la pollution inévitable du trafic maritime

¹² Desmond Morton, « Providing and Consuming Security in Canada's Century », Extrait de *Canadian Historical Review* 81, no.1 (2000): 1-28.

¹³ P. Whitney, Lackenbauer, « From polar race to polar saga: an integrated strategy for Canada and the circumpolar world », extrait de *Foreign Policy for Canada's Tomorrow*, No. 3, juillet 2009, p. 56.

étranger. Le Canada profite de cette occasion pour passer la Loi sur la Prévention de la Pollution des Eaux Arctiques (LPPEA). Cette loi donne au Canada l'autorité de réglementer le trafic maritime dans le Passage du Nord-Ouest (PNO) afin d'en protéger son environnement délicat en créant une zone de prévention de la pollution qui couvre tout l'archipel arctique et le dépasse de cent miles nautiques. De plus, la Loi sur la mer territoriale et la zone de pêche a de surcroît allongé les eaux territoriales à 12 miles nautiques, mettant les eaux menant au PNO sous contrôle canadien. À l'époque le gouvernement Trudeau qualifia cette nouvelle législation de *modéré*. Par contre, cette action du Canada ne manqua pas d'irriter les Américains qui coupèrent les importations canadiennes de pétrole en représailles.¹⁴ Le Canada intensifia ses opérations militaires dans le Nord au cours des années 1970, ce qui lui permit d'augmenter la présence canadienne dans le nord et par la même occasion de raffermir sa position arctique au niveau internationale.

Cette stratégie du gouvernement canadien s'est d'ailleurs avérée bénéfique lors de la deuxième période d'intensification arctique soit en 1982, lorsque les Américains firent volte-face et supportèrent l'article 234 de la Convention des Nations-Unis sur le Droit de la Mer proposé par le Canada. Cette article donne le droit aux États côtier de :

...d'adopter et de faire appliquer des lois et règlements non discriminatoires afin de prévenir, réduire et maîtriser la pollution du milieu marin par les navires dans les zones recouvertes par les glaces et comprises dans les limites de la zone économique exclusive, lorsque des conditions climatiques particulièrement rigoureuses et le fait que ces zones sont recouvertes par les glaces pendant la majeure partie de l'année font obstacle à la navigation ou la rendent exceptionnellement dangereuse, et que la pollution du milieu marin risque de porter gravement atteinte à l'équilibre écologique ou de le perturber de façon irréversible.¹⁵

¹⁴ Elizabeth B Elliot-Meisel, *Arctic diplomacy: Canada and the United-States in the Northwest Passage*, (P. Lang: 1998), p. 141.

¹⁵ Convention des Nations-Unis sur les droits de la mer (UNCLOS), Parti XII : Protection et préservation de l'environnement marin, Section 8 : Zone recouverte de glace. 10 décembre 1982.

En plus de la rhétorique du gouvernement canadien qui provoqua ces importants changements dans la législation de l'Arctique il y avait des motifs beaucoup plus stratégiques. Le PNO, en plus d'abriter un habitat fragile soulève des questions de souveraineté beaucoup plus difficiles. L'activité des sous-marins Russes et Américains dans l'Arctique était d'autant plus inquiétante qu'il était impossible de savoir ce qui se passait en dessous de la glace dans l'archipel arctique canadien. Les actions qui eurent cours dans les deux périodes d'intensification arctique décrites plus haut avaient pour but de corriger le manque de constance dans le message envoyé par les politiciens canadiens à la fin des années 50, à savoir si le Canada réclamait la souveraineté des eaux arctique.¹⁶ Nous verrons plus tard dans ce mémoire que chacune de ces périodes d'intensification furent accompagnées d'incidents liés au trafic maritime en plus de changements importants. Cette observation nous amène à une des actions clé du gouvernement canadien dans le développement arctique coïncidant d'une part avec la fin de la deuxième période d'intensification arctique et la fin de la guerre froide soit la création du Conseil Arctique.

Le Conseil de l'Arctique

La création d'une organisation multilatérale pour améliorer les relations circumpolaires peut être attribuée au gouvernement Mulroney. Deux ans après un discours de Mikhaïl Gorbatchev en 1987 appelant à faire de l'Arctique une zone de paix faisant beaucoup de sceptiques, Brian

¹⁶ P. Whitney, Lackenbauer, « From polar race to polar saga: an integrated strategy for Canada and the circumpolar world », extrait de *Foreign Policy for Canada's Tomorrow*, No. 3, juillet 2009, p. 6.

Mulroney en proposa l'idée dans un discours prononcé à Leningrad.¹⁷ Les Américains et les Russes s'y opposant, le projet dans sa forme initiale n'alla nulle part. Voyant ce refus, le Canada fit un pas de recule et diminua l'envergure du projet. Capitalisant sur l'intérêt des Finlandais pour l'environnement, le Canada mit sur pied une entente avec ceux-ci créant ainsi la Stratégie Arctique pour la Protection de l'Environnement (AEPS) qui consistait en une entente visant à examiner les problèmes circumpolaires mis en évidence par la communauté scientifique.¹⁸

Le Canada ne se laissa pas décourager et parvint à mettre sur pied le Conseil Arctique en 1996 sous la forme d'un forum intergouvernemental regroupant les huit Nations arctiques (Canada, Danemark, Finlande, Islande, Norvège, la Fédération de Russie, la Suède et les États-Unis) et six organisations indigènes. De plus, le forum offre aussi le statut d'observateur permanent à la France, l'Allemagne, la Pologne, les Pays-Bas, l'Espagne et l'Angleterre bien que la Chine ait un statut d'observateur non-permanent. La Corée, Le Japon et l'Union Européenne aimerait aussi recevoir le statut d'observateur.¹⁹

Les Américains restèrent peu convaincus des bienfaits du Conseil Arctique qui ne le rejoignirent qu'après les efforts de persuasion du Canada. L'effet pervers de cette difficile participation fut que les Américains usèrent de leur influence pour minimiser le mandat du Conseil Arctique et ainsi lui dénier l'autorité recherchée par le Canada lui permettant d'être un forum circumpolaire efficace. Ce dernier défaut est toujours présent puisqu'il est souvent cité,

¹⁷ Rob Huebert, « New Directions in Circumpolar Cooperation: Canada, the Arctic Environmental Protection Strategy and the Arctic Council » extrait de *Canadian Foreign Policy*, 5 no.2 (hiver 1998).p.52

¹⁸ Rob Huebert, « Canadian Arctic sovereignty and security in a transforming circumpolar world » extrait de *Foreign Policy for Canada's tomorrow*, no.4 (July 2009). p.17.

¹⁹ V. Eiffling et T. Struye de Swielande, « L'Arctique : nouvel eldorado? », Extrait de *Note d'analyse n°15*, Chaire Inbev-Baillet Latour, Université Catholique de Louvain, (mars 2011), p.4

par exemple dans un article de Kristopher Bergh: « Le Canada a affirmé que le Conseil a besoin de plus de développement sous forme d'ententes légales, de plus de visibilité et de transparence, et d'un secrétariat formel. »²⁰

Malgré ces lacunes, le Conseil Arctique a évolué en un organisme capable de prendre des décisions qui change la nature de la gouvernance dans l'Arctique et influence son développement, ce qui attire maintenant les regards du monde entier.²¹ Le Conseil Arctique demeure la principale instance internationale pour la promotion de la politique étrangère pour l'Arctique et des intérêts canadiens dans l'Arctique. Le Conseil de l'Arctique fonctionne par consensus pour promouvoir les aspects environnementaux, économiques et sociaux du développement durable dans la région de l'Arctique.²² Il se réunit deux fois par an et sa présidence change tous les deux ans.²³ Depuis 2006, trois États Nordiques se sont succédés à la tête du conseil; La Norvège (2006-2009), le Danemark (2009–11) et la Suède (2011–13) qui se sont mis d'accord sur un ensemble de priorités. Avec son mandat commençant en 2013, le Canada aura le même type d'opportunité puisque les États-Unis lui succéderont à la tête du Conseil en 2015.²⁴

²⁰ Bergh, Kristopher. « The Arctic policies of Canada and the United States: Domestic motives and international context » extrait de SIPRI Insights on Peace and Security, No. 2012/1, (July 2012), p. 4

²¹ *Ibid*, p.2.

²² V. Eiffing et T. Struye de Swielande, « L'Arctique : nouvel eldorado? », Extrait de *Note d'analyse n°15*, Chaire Inbev-Baillet Latour, Université Catholique de Louvain, (mars 2011), p.44.

²³ Arctic Council. « Arctic Council – History », consulté le 5 janvier 2013, <http://www.arctic-council.org/index.php/en/about-us/history>

²⁴ V. Eiffing et T. Struye de Swielande, « L'Arctique : nouvel eldorado? », Extrait de *Note d'analyse n°15*, Chaire Inbev-Baillet Latour, Université Catholique de Louvain, (mars 2011), p.1.

Cela dit, le Conseil Arctique a réussi à formuler un programme regroupant les intérêts de tous les États de l'arctique et les communautés autochtones participantes. Ce programme sert d'assise solide à une gouvernance responsable et coopérative dans la région. Le conseil obtient ce résultat au travers de multiples groupes de travail et d'étude centrés sur les préoccupations des acteurs dans l'arctique. Les groupes de travail focus sur les enjeux nécessitant des actions immédiate et concerté : plan d'action sur les contaminants de l'arctique, programme de surveillance et d'évaluation de de l'arctique, conservation de la flore et de la faune arctiques, prévention des urgences, de protection civile et d'intervention. De l'autre côté les groupes d'études se penchent sur les enjeux plus complexes demandant recherche et investissements stratégiques : la préparation et l'intervention en cas de pollution marine par les hydrocarbures, les polluants de courte durée de vie et recherche et le sauvetage.²⁵

Comme on peut le remarquer, le Conseil Arctique n'a pas la vocation de s'intéresser aux problèmes de sécurité. C'est d'ailleurs cette absence qui pousse l'OTAN à s'intéresser à l'arctique. Nous verrons dans le chapitre sur le multilatéralisme que cet argument ne tient pas la route à cause de la présence de moyens alternatifs pour adresser les questions de sécurité dans l'arctique qui sont jusqu'ici presque exclusivement d'ordre politique.

La politique canadienne arctique

À cet effet, le gouvernement Harper élu pour la première fois en 2006 a démontré une attention importante pour l'Arctique, cumulant sept tournées dans l'Arctique jusqu'à

²⁵ Affaires étrangères et Commerce international Canada. « Conseil de l'Arctique », consulté le 5 janvier 2013, <http://www.international.gc.ca/polar-polaire/council-conseil.aspx?lang=fr&view=d>

maintenant.²⁶ Dès le début de son mandat, Stephen Harper a donné des indications quant à la saveur qu'il entendait donner à l'arctique sous son règne avec son discours donné à Victoria le 10 juillet 2010 où il déclara : « Le Canada a un choix pour défendre sa souveraineté dans l'Arctique : nous l'utilisons ou nous le perdons ... et ne soyez pas dupe, ce gouvernement a l'intention de l'utiliser ». – Traduction. Cela dit, il a tout de même attendu trois ans, soit en 2009 avant de finalement publier une stratégie pour l'arctique. Le document intitulé *Stratégie pour le Nord du Canada : Notre Nord, Notre patrimoine*, s'appuie sur quatre grands principes : « exercer sa souveraineté dans l'Arctique, promouvoir le développement social et économique, protéger le patrimoine naturel du Nord et améliorer la gouvernance dans le Nord et y transférer des responsabilités, et ce, afin que les résidents du Nord aient un plus grand contrôle sur leur avenir.²⁷

Un an plus tard, le gouvernement publiait la Politique étrangère du Canada pour l'Arctique. Encore une fois, le document s'appuie sur quatre piliers : « exercer notre souveraineté, promouvoir le développement économique et social, protéger l'environnement et améliorer et décentraliser la gouvernance ». ²⁸ Les piliers utilisés dans ce deuxième document font miroiter les principes du premier et nous remarquons que la notion de souveraineté est mise à l'avant plan suivi de près par l'économie et l'environnement, trois thèmes centraux dans la défense de la thèse. La souveraineté étant l'aspect le plus intimement lié à la politique se doit d'être approfondie dans cette section.

²⁶ Le Huffington Post Québec, « Souveraineté dans l'Arctique: Stephen Harper s'en va dans le Nord canadien » http://quebec.huffingtonpost.ca/2012/08/19/stephen-harper-souverainete-arctique_n_1806649.html

²⁷ Canada.com. « Harper on Arctic: 'Use it or lose it' », consulté le 5 janvier 2013, <http://www.canada.com/topics/news/story.html?id=7ca93d97-3b26-4dd1-8d92-8568f9b7cc2a>

²⁸ Affaires étrangères et Commerce international Canada, « Énoncé de la politique étrangère du Canada pour l'Arctique : Exercer notre souveraineté et promouvoir à l'étranger la Stratégie pour le Nord du Canada », consulté le 5 janvier 2013, http://www.international.gc.ca/polar-polaire/canada_arctic_foreign_policy-la_politique_etrangere_du_canada_pour_arctique.aspx?lang=fra&view=d

La souveraineté si présente dans la rhétorique du gouvernement canadien émerge de trois éléments : un territoire défini, l'existence d'un système de gouvernance et l'occupation du territoire par un peuple.²⁹ Et comme le note Rob Huebert : « Chacune de ses conditions peuvent sembler facile mais la réalité est qu'il est difficile de rencontrer les trois dans l'arctique. »³⁰ - Traduction. En partant de cette définition, il est facile de comprendre comment chacun des piliers identifiés dans les documents ci-haut viennent ultimement supporter le la souveraineté dans l'Arctique visé par le gouvernement.

Le gouvernement n'y est d'ailleurs pas allé de main morte depuis l'élection de 2006. Il a déclaré à plusieurs reprises que la souveraineté dans l'arctique était une priorité pour le Canada que le Canada se devait de l'utiliser pour ne pas le perdre.³¹ Ce message a aussi été repris par plusieurs ministres, dont Lawrence Cannon au lancement de la politique étrangère sur l'Arctique en disant : « L'Arctique est une partie essentielle de l'identité nationale canadienne et exercer notre souveraineté dans l'Arctique est une priorité nationale ». – Traduction³² Par contre, reprenant une observation de Kristopher Bergh « Bien qu'il est vrai que la politique étrangère de l'Arctique accepte la souveraineté comme étant la fondation menant à la réalisation du plein potentiel du Nord du Canada, la politique n'anticipe pas de défis d'ordre militaires dans l'Arctique. »³³

²⁹ James Allan, *Sovereign Statehood: The basis of international society*, (Londre: Allen & Unwin, 1986), p.13

³⁰ Huebert, Rob. « Canadian Arctic sovereignty and security in a transforming circumpolar world » extrait de *Foreign Policy for Canada's tomorrow*, no.4 (July 2009). p. 1.

³¹ Anouk Dey, « The North is Calling. But not for More CF-18s. », extrait de OpenCanada.org: Canada's hub for International affairs, 19 octobre 2011, p. 1

³² Lawrence Cannon, (discours au lancement de la politique étrangère canadienne de l'arctique, Ottawa Canada, 20 août 2010).

³³ Kristopher, Bergh, « The Arctic policies of Canada and the United States: Domestic motives and international context » extrait de SIPRI Insights on Peace and Security, No. 2012/1, (July 2012), p. 3.

Pourtant, le gouvernement semble prendre de multiples actions afin d'augmenter la présence militaire dans l'Arctique. Certains y verront le retour du balancier après plusieurs années de laisser-aller. Cela dit, les investissements promis par le gouvernement Harper restent substantiels : Port en eau profonde à Nanisivik, une base d'entraînement militaire à Resolute Bay, un nouveau système de Radar (RadarSat) et des navires de patrouilles extracôtiers armés et capable de naviguer dans la glace d'un à deux mètres d'épaisseur. De plus, les actions du gouvernement ne se limitent pas à l'acquisition de matériel puisque le 8 avril 2012 celui-ci a invité les chefs de la défense des huit pays arctiques pour échanger sur les défis uniques auxquels font face les militaires dans l'Arctique. Les discussions ont, entre autres, porté sur l'impact de la géographie de la région et du climat sur les activités de recherche et sauvetage. Cette conférence, la première du genre devrait devenir une activité annuelle.³⁴

Bien que ces actions semblent en contradiction avec l'absence de défis militaires identifiés dans la politique étrangère canadienne pour l'Arctique, on se doit de noter que le gouvernement agit présentement sur plusieurs fronts pour soutenir l'affirmation de sa souveraineté dans l'Arctique. Par exemple, le Canada poursuit agressivement l'étude de son plateau continental dans l'Arctique. Le Canada a ratifié la Convention des Nations Unies sur les droits de la Mer (UNCLOS) en 2003 et en vertu l'article 76 doit soumettre l'étude de son plateau continental en 2013.³⁵ D'autre part, le ministre Cannon a inauguré en 2009, avec l'initiative du Ministère des Affaires Étrangères et du Commerce, le Centre International Canadien pour la Région de l'Arctique à Oslo en Norvège dans le but de faciliter les efforts diplomatiques et la

³⁴ Randy Boswell, « Military leaders from Arctic countries to meet in Canada », extrait de *Nunasiq Online*, 4 avril 2012.

³⁵ Bradford Morse W., Samantha Reynolds et Alison Ronson, « The voice of the Inuit » *The Polar Game*, no.2 (2008), p. 54.

prise de décision du Canada sur les questions arctiques.³⁶ Une initiative sur le plan international pour un Arctique en changement ayant un impact mondial.

L'Arctique en changement

La démonstration la plus visible des changements qui s'opèrent dans l'Arctique vient de la fonte de la banquise. En 2008 la banquise atteint son plus bas niveau en vingt ans ayant perdu près de 40% de sa superficie, de même que pour son épaisseur qui est passée de trois à un mètre et demi, des records qui d'ailleurs ont été dépassés à l'été 2012.³⁷

Ce n'est pourtant qu'en 2005-2006 que le Groupe d'Études Internationale du Climat (GIEC) mis sur pied par les Nations Unies a établi formellement que le réchauffement climatique existe. De surcroît les travaux, qui ont mené à cette confirmation ont aussi identifié que les changements climatiques observés à l'échelle de la planète sont hétérogènes, l'Arctique étant un des endroits les plus affectés par les hausses de température. Pour mettre les choses en perspective, pendant que l'augmentation de température est de 0.6 Celsius à l'échelle planétaire, l'Arctique, lui connaît une hausse de 2 degrés Celsius.

Cette hausse plus importante pour l'Arctique peut expliquer en partie pourquoi les changements observés dépassent de loin les prédictions des scientifiques. À cette concentration

³⁶ Kristopher, Bergh, « The Arctic policies of Canada and the United States: Domestic motives and international context » extrait de SIPRI Insights on Peace and Security, No. 2012/1, (July 2012), p. 7.

³⁷ Denis Mercier, « Le réchauffement climatique et les écosystèmes polaires » extrait de *Bulletin d'Études de la Marine* 47, (2010), p. 89.

du réchauffement climatique on peut ajouter une accélération du phénomène due à une réduction de l'albédo (proportion du rayonnement solaire réfléchi par une surface) résultat d'un couvert blanc réduit de façon significative.

Cette réduction de la surface n'affecte pas seulement la banquise. Le pergélisol permanent, ce sol restant sous la barre des zéros degré Celsius à longueur d'année est au nombre des victimes. Par exemple, le pergélisol dans la région de la Baie James a reculé de plus de 130 km au cours de la dernière décennie.³⁸ Bien qu'à prime abord on puisse penser que la disparition d'un sol gelé à longueur d'année soit une bonne chose, sa disparition redessinera le paysage de façon significative suite aux aléas des glissements de terrains et des marées qui entraîneront le rivage.

Le pergélisol joue un rôle primordial pour les infrastructures dans l'Arctique, il offre une stabilité extraordinaire pour la construction d'infrastructure. Sa disparition va créer de nouveaux défis pour l'exploitation des ressources naturelles et ne facilitera certainement pas l'acheminement de ces ressources vers les centres urbains du pays. Les conséquences d'une telle situation sont très bien résumées par une phrase de V. Eiffing et T. Struye de Swielande, :

Les infrastructures existantes, routes, habitations, complexes industriels, gazoducs et oléoducs subiraient de nombreux dégâts et la mise en œuvre des grands

³⁸ Peter L. Pulsifer, et D. R. F. Taylor. « Spatial data infrastructure : Implications for sovereignty », extrait de *Meridian*, (printemps/été 2007), p.17.

chantiers devant permettre le développement économique régional s'en trouverait elle aussi passablement compliquée.³⁹

Donc la disparition de pergélisol ne fera que compliquer la liaison entre l'Arctique et le sud du continent. Ce dernier point nous amène à discuter des ressources naturelles de l'Arctique et de son potentiel de développement économique.

Ressources Naturelles

L'arctique a toujours souffert d'un retard au niveau du développement économique. Ce retard n'est pas surprenant lorsqu'on pense à la rigueur de son climat et aux distances à parcourir pour faire des échanges commerciaux. Cela dit, les ressources naturelles de la terre ne sont pas inépuisables et avec l'épuisement de certains sites les humains sont forcés de se tourner vers des sites d'exploitation occultés il y a de cela quelques années à peine. À ce chapitre on peut citer un article de l'USGS qui identifie l'Arctique comme étant : « le dernier territoire de prospection non-exploré pour ce type de ressource » - Traduction.⁴⁰ L'enjeu est donc de taille pour les grands du système international pour qui leur puissance est intimement liée à leur accès aux ressources naturelles. Et comme le font remarquer V. Eiffling et T. Struye de Swielande « La compétition s'avère d'autant plus âpre que deux de ces grands acteurs – la Russie et les États-Unis – sont

³⁹ V. Eiffling et T. Struye de Swielande, « L'Arctique : nouvel eldorado? », Extrait de *Note d'analyse n°15*, Chaire Inbev-Baillet Latour, Université Catholique de Louvain, (mars 2011), p. 13.

⁴⁰ États-Unis. Département de l'intérieur, *Circum-Arctic Resource Appraisal: Estimates of Undiscovered Oil and Gas North of the Arctic Circle*, (Denver, CO : USGS Information services, 23 juillet 2008), p. 3.

limitrophes de la région arctique et qu'aucune puissance majeure ne se situe au Sud de l'Équateur. »⁴¹

Ce changement d'attitude face à l'exploitation des ressources naturelles dans l'Arctique peut être attribué à plusieurs facteurs. Le plus évident demeure l'augmentation de la demande et jusqu'à un certain point la baisse de l'offre de certaines ressources, ce qui a eu pour effet de pousser les prix des ressources à un niveau économiquement viable pour leur extraction. Un coût qui peut être passablement dispendieux pour les hydrocarbures si on se fie au rapport de 2008 de l'Agence de l'Énergie Internationale (IEA) qui identifie que les coûts reliés à l'extraction des énergies fossiles dans l'Arctique oscille entre 40 et 100 dollars le baril comparativement à un coût aussi bas que 10 dollars le baril pour le pétrole extrait du Moyen-Orient.⁴² Un fait important à noter est que ces estimés sont associés à des coûts d'exploitation pour des gisements terrestres, le coût d'exploitation des gisements extracôtiers représentant des dépenses additionnelle de l'ordre des 50%.⁴³

Sachant qu'il reste encore aujourd'hui certaines parties du Moyen-Orient, de l'Afrique, de la Sibérie, de l'Amérique du sud et de la Sibérie qui n'ont presque pas été exploitées, il y a fort a parier que ces régions continueront à produire des hydrocarbures pour une bonne partie du 21^{ème} siècle avec des coûts de production éclipsant de loin une production arctique.⁴⁴ Par contre

⁴¹ Charles M. et Bobby Andersen. *New Strategic Dynamics in the Arctic Region : Implication for National Security and International Collaboration* , (Cambridge: The institute for Foreign Policy Analysis, 2012), p.15.

⁴² Kristine Offerdal, « High North Energy: Myths and Realities », NATO Defense College, DC Forum Paper 7, (May 2009), p. 172.

⁴³ *Ibid.* p.169.

⁴⁴ Howard, Roger. *Arctic Gold Rush: The New Race for Tomorrow's Natural Resources*, (London : Continuum International Publishing Group, 2010), p.78.

avec le réchauffement climatique on peut s'attendre à ce que l'Arctique devienne plus accessible amenant une augmentation de la disponibilité des ressources qui sera amplifiée par la raréfaction des ressources.

C'est cette synchronisation de la demande pour une offre potentiellement gigantesque qui allume toute les passions.⁴⁵ Selon l'étude de l'USGS l'Arctique recèlerait au minimum 22% des réserves d'énergie fossile non-découvert. En plus des carburants fossiles, l'Arctique abrite plusieurs gisements métallifère de haute densité tel que manganèse, cuivre, nickel, cobalt sans oublier l'or et le diamant.⁴⁶ Basé sur ces faits il est dur d'envisager un autre scénario que celui d'une ruée vers les ressources de l'Arctique qui amènera sans nul doute une activité terrestre et maritime accrue. Un phénomène qui a déjà commencé à se faire sentir sur le trafic maritime dû au réchauffement climatique.

Le trafic maritime

Bien que l'on pourrait dédier un chapitre entier à l'histoire du trafic maritime dans l'Arctique, cette section se concentrera exclusivement sur les événements critiques qui ont façonné la politique arctique canadienne ainsi que les enjeux futurs liés à l'ouverture du PNO.

Le façonnement de la position Canadienne sur le PNO commence avec le SS Manathan qui, envoyé par les États-Unis, l'emprunta en 1969 au nom de L'Atlantic Richfield pour

⁴⁵ V. Eiffling et T. Struye de Swielande, « L'Arctique : nouvel eldorado? », Extrait de *Note d'analyse n°15*, Chaire Inbev-Baillet Latour, Université Catholique de Louvain, (mars 2011), p.16.

⁴⁶ États-Unis. Département de l'intérieur, *Circum-Arctic Resource Appraisal: Estimates of Undiscovered Oil and Gas North of the Arctic Circle*, (Denver, CO : USGS Information services, 23 juillet 2008), p. 3.

déterminer s'il était possible de faire la liaison entre l'Alaska et la côte Est des États-Unis.⁴⁷

Cette tentative se solda par un échec puisque le pétrolier fut immobilisé à plusieurs reprises requérant l'escorte de deux brise-glaces américains et d'un canadien tout au long de la traversée.⁴⁸ Plus au sud, cet essai par les Américains suscita de vives réactions de la part de la presse canadienne qui estimait que les Américains avaient violé la souveraineté canadienne en ne demandant pas l'autorisation d'utiliser le PNO.⁴⁹

Cet incident marque le pas décisif dans l'évolution de la politique canadienne de l'Arctique puisqu'il sert de déclencheur, forçant le Canada à préciser sa position sur le PNO. Une position qui s'est exprimée par la revendication des eaux du PNO comme intérieurs historiques en 1973.⁵⁰ Les Américains et les pays ayant ratifié la Conventions des Nations-Unis sur les droits de la Mer ont une tout autre conception du PNO. Pour eux, le passage des navires dans le PNO est un détroit international au même titre que le détroit de Malacca, ou même le Canal de Suez ou de Panama. Bien sûr, la convention offre des spécificités applicables aux archipels que nous verrons plus tard, mais la différence reste fondamentale.⁵¹ À ce propos, il est important de noter que le Canada et les États-Unis ont convenus de leur désaccord. Pour être plus explicite : les américains *avertissent* le Canada de leur passage dans l'Arctique et le Canada autorise le passage.

⁴⁷ Elliot-Meisel, E.B. « Still unresolved after fifty years: the Northwest Passage in Canadian-American relations: 1946-1998 », *The American Review of Canadian Studies* 29/3 (Fall 1999): p. 409.

⁴⁸ Nancy Teeple, « L'histoire des intrusions dans l'Arctique canadien, en bref », *Le Journal de l'Armée du Canada*, vol 12.3 (2010), p. 53.

⁴⁹ P. Whitney, Lackenbauer, « From polar race to polar saga: an integrated strategy for Canada and the circumpolar world », extrait de *Foreign Policy for Canada's Tomorrow*, No. 3, juillet 2009, p. 8.

⁵⁰ Elliot-Meisel, E.B. « Still unresolved after fifty years: the Northwest Passage in Canadian-American relations: 1946-1998 », *The American Review of Canadian Studies* 29/3 (Fall 1999): p. 409.

⁵¹ Franklin Griffith, « Towards a Canadian Arctic strategy », *Il Polo*, (decembre 2009), p.19.
<http://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=mth&AN=9619692&site=ehost-live>.

Par contre, l'utilisation du PNO se fait de plus en plus fréquent, résultat incontournable du réchauffement climatique. À cet effet, notons un triste exploit accompli à l'été 2012 soit le transit d'un voilier de moins de 10 mètre au travers du PNO une chose qui aurait été impensable il y a à peine dix ans dû à la présence de glace.⁵² Cet exemple reflète bien l'attrait mondial que recèle l'Arctique pour le tourisme d'aventure, une industrie qui représente présentement la majeure partie de l'augmentation du trafic maritime dans l'Arctique.

Cela dit cette augmentation du trafic maritime aussi peu soit-elle implique des risques. Bien qu'on pense naturellement aux besoins de recherche et sauvetage occasionnés par cette augmentation, on ne peut pas négliger les risques inhérents liés à la criminalité. Des risques bien réels qui devront être pesés dans le choix des partenaires arctiques pour le Canada.

⁵² Hugo De Grandpré, « Triste exploit en voilier dans le Grand Nord », *La Presse*, 5 novembre 2012.

CHAPITRE 2 – LE CONTINENTALISME À LA DÉFENSE DE L'ARCTIQUE

« ... le continentalisme est une force de la nature qui exige que l'on impose ensuite la discipline des institutions et des règlements »

John Holmes, Témoignage devant le Comité permanent
des affaires extérieures et de la défense nationale

Introduction

C'est donc le choix du partenaire idéal qui nous amène à discuter du Continentalisme pour ce deuxième chapitre. Ce concept est mis de l'avant en détail par Stéphane Roussel où il énonce les bases du continentalisme dans un cadre arctique. À cet effet il rappelle que le continentalisme renvoie à :

« ... deux choses complémentaires. D'une part, (...) au développement incontrôlé et non-planifié d'innombrables liens entre les sociétés (économiques, culturels, démographiques, etc.), sans que les gouvernements aient à intervenir, développement qui engendre une situation d'interdépendance très étroite. D'autre part, il désigne les politiques qui visent à gérer cette interdépendance pour en limiter les effets négatifs et pour maximiser les gains qui en découlent. »⁵³

Deux choses qui nous rappellent sans l'ombre d'un doute les États-Unis, un voisin arctique partageant avec le Canada la plus grande frontière non-défendue au monde, et surtout un partenaire commerciale essentielle. Le continentalisme est donc une option obligatoire dans la recherche d'un allié pour une coopération dans l'Arctique. L'immensité du territoire ainsi que les

⁵³ Stéphane Roussel, « Continentalisme et nouveau discours sécuritaire : Le Grand Nord assiégé », extrait de *Passages et mers Arctiques : Géopolitique d'une région en mutation*, sous la direction de Frédéric Lasserre, (Québec : Presse de l'université du Québec, 2010), p. 163.

défis d'infrastructure, de sécurité civile et de souveraineté sans oublier la présence importante de puissances mondiales nous laisse apprécier l'envergure de la tâche qui attend le Canada et les États-Unis dans l'Arctique. Il reste à savoir si les intérêts et les politiques de ces deux pays convergent dans un cadre arctique.

Il est donc important de considérer la possibilité d'une alliance Canada-États-Unis pour la défense des intérêts canadiens dans l'Arctique. Bien sûr, le continentalisme arctique a connu de belles années au cours des années 1960 avec la construction de la DEW line⁵⁴ et l'hébergement de bases américaines sur le territoire canadien afin de faire face aux défis de la guerre froide.⁵⁵ Cela dit, depuis la fin des années 1990, le paysage politique international a changé de façon drastique ce qui a modifié la façon dont les deux acteurs d'un continentalisme américain voient l'Arctique. Ce changement, jumelé à la découverte de ressources naturelles importantes, a provoqué une modification de la politique internationale arctique du côté canadien comme Américain.⁵⁶ C'est pourquoi il est important de s'attarder aux politiques étrangères actuelles de ses deux pays pour déterminer si un alignement est possible et dans l'intérêt du Canada.

Cette analyse portera d'abord sur la politique arctique du gouvernement Harper. Il sera démontré comment la politique étrangère du gouvernement Harper concernant l'Arctique est à contre-courant des politiques arctiques des deux périodes d'intensifications arctiques antérieures.

⁵⁴ P. Whitney, Lackenbauer, « From polar race to polar saga: an integrated strategy for Canada and the circumpolar world », extrait de *Foreign Policy for Canada's Tomorrow*, No. 3, juillet 2009, p. 5.

⁵⁵ Desmond Morton, « Providing and Consuming Security in Canada's Century », Extrait de *Canadian Historical Review* 81, no.1 (2000), p. 4.

⁵⁶ V. Eiffing et T. Struye de Swielande, « L'Arctique : nouvel eldorado? », Extrait de *Note d'analyse n°15*, Chaire Inbev-Baillet Latour, Université Catholique de Louvain, (mars 2011), p.32.

De plus, nous nous attarderons à la rhétorique mise de l'avant par le gouvernement Harper pour promouvoir sa politique étrangère arctique et l'effet créée chez ses voisins du Sud.

Dans cette même ligné la politique arctique américaine sera aussi analysée pour établir la vision arctique américaine. Le poids démographique et politique de l'arctique sera analysé ainsi que les enjeux arctiques américains. Ensuite, la participation des Américains sur les forums internationaux sera abordée de façon à établir la position américaine sur plusieurs des enjeux affectant aussi le Canada.

Finalement, le chapitre se terminera sur les opportunités et les défis reliés à une approche Continentaliste dans l'arctique. La plupart des auteurs s'entendent pour dire que la menace militaire est présentement éliminée.⁵⁷ Toutefois, les ressources naturelles colossales de l'Arctique ainsi que les puissances mondiales présentent n'offrent d'autre choix pour le Canada que de se positionner pour faire face à toute éventualité ce qui sous-entend renforcer ses liens avec son puissant voisin du sud.

Le Continentalisme

Le continentalisme Nord-Américain existe depuis les débuts du Canada et des États-Unis. On peut observer ses origines dans les stratégies commerciales utilisées au début du siècle qui a permis la mise en place de politiques de libre-échange. Le premier exemple de ces stratégies peut être observé dans le traité de réciprocité de 1854 qui a permis aux Canadiens d'exporter leur blé

⁵⁷ Par exemple, Kristopher, Bergh, « The Arctic policies of Canada and the United States: Domestic motives and international context » extrait de SIPRI Insights on Peace and Security, No. 2012/1, (July 2012), p. 3.

et leur bois en échange de droit de pêche sur la côte Est des États-Unis et un accès aux lacs et rivières pour le transport de marchandises.⁵⁸ En plus de bénéficier à la prospérité de la nation, ce rapprochement avec les États-Unis sera plus tard pour certains politiciens nationalistes de l'époque Mackenzie King un outil incontestable pour limiter l'influence de l'empire britannique sur le Canada. En 1980 cette idéologie redeviendra d'actualité avec l'intervention de plusieurs politiciens proposant un traité de Libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Le rapprochement demeura toutefois exclusivement d'ordre économique.⁵⁹

Pour revenir à un cadre plus arctique, on peut définir le continentalisme comme une idéologie de politique étrangère basée sur l'association du Canada avec son principal partenaire commercial, sécuritaire et géographique. De plus, les États-Unis ont l'avantage d'être la puissance hégémonique de notre ère et avec laquelle le Canada partage un grand nombre d'intérêts et de valeurs. Par conséquent, le Canada n'a pas d'autre choix que de garder « des relations de travail politiquement amicales – et donc économiquement fonctionnelle avec les États-Unis ». ⁶⁰ Le Continentalisme s'impose donc comme une association assurant la prospérité, la sécurité et une certaine stature politique au Canada.

L'exemple de continentalisme du milieu du 19^{ième} siècle cité plus-haut illustre bien les racines de la convergence des intérêts entre les deux nations. Une convergence qui s'est étendue

⁵⁸ Hamelin, Jean et Yves Roby. « L'évolution économique et sociale du Québec, 1851-1896 », *Idéologies au Canada français, 1850 – 1900*, sous la direction de Fernand Dumont et Jean-Charles Falardeau, Volume 10, numéro 2-3, (1969), p.157-169.

⁵⁹ Arteau, Richard. « Libre-échange et continentalisme : récapitulations », *La politique économique à l'épreuve du continentalisme*, (Montréal : GRÉTSÉ – ACFAS, 1988), p. 188.

⁶⁰ Denis Stairs, « Choosing multilateralism: Canada's experience after World War II and, Canada in the new international environment », *CANCAPS papers*, no 4, juillet, p.8.

à la culture et à la sécurité au fil des années et qui a culminé à la fin de la Deuxième Guerre Mondiale. Les échanges commerciaux entre les deux pays étant essentiels à la prospérité des deux Nations le gouvernement a tout avantage à favoriser et améliorer le système en place. Hormis l'aspect commercial, il est important de mentionner le « serment de Kingston » dans lequel le président Roosevelt a reconnu explicitement que la sécurité de chaque État était tributaire de la sécurité de l'autre. Soit que le Canada se devait d'assurer la protection de son territoire pour protéger les États-Unis et que ceux-ci prendraient des actions si le Canada était menacé.⁶¹

Selon ces derniers aspects on doit donc s'attendre à voir un alignement des politiques étrangères des deux pays pour conclure à la possibilité d'un continentalisme s'étendant jusqu'à l'Arctique. Du côté commercial, l'alignement s'est traduit, entre autres, par le traité de libre-échange garantissant l'accès au marché américain pour les produits canadiens mais aussi par des mesures visant à réduire les contrôles frontaliers et les réglementations qui peuvent ralentir le flot des marchandises.⁶² On peut donc apprécier le continentalisme comme le résultat d'un calcul pragmatique. Pour ce qui est de l'Arctique on devrait ainsi voir une harmonisation des politiques de développements économiques, de sécurité et des positions communes sur les enjeux internationaux dans l'Arctique favorisant le Canada.

⁶¹ Roussel, Stéphane, « Pearl Harbor et le World Trade Center : le Canada face aux États-Unis en période de crise », *Études internationales*, vol. 33, n° 4, 2002, p. 688.

⁶² Stéphane Roussel, « Continentalisme et nouveau discours sécuritaire : Le Grand Nord assiégé », extrait de *Passages et mers Arctiques : Géopolitique d'une région en mutation*, sous la direction de Frédéric Lasserre, (Québec : Presse de l'université du Québec, 2010), p. 165.

Sur ce dernier point on peut comparer le continentalisme au *bandwagoning* qui consiste à se faire l'allié d'un partenaire représentant une menace. Toutefois, cette conception du continentalisme présente des dangers pour le Canada. Dû à l'asymétrie entre les deux États, Le Canada risque fort d'avoir à s'aligner sur la politique étrangère américaine et d'y perdre son indépendance. Cependant, cet argument peut être contrebalancé par le fait que le Canada serait une puissance prépondérante « foremost power ». Une idée selon laquelle un pays doté d'une économie développée, d'une population éduquée et de ressources naturelles abondantes a une identité suffisamment ancrée pour avoir confiance en son influence et entrer dans une relation bilatérale avec les États-Unis.⁶³

L'identité nationale reste donc un enjeu important dans une analyse du continentalisme. Ce point s'ajoute à un point de vue alarmiste d'empiètement des Américains sur la souveraineté du Canada souvent vu par le passé.⁶⁴ En contrepartie, certains auteurs voient dans le continentalisme et la coopération étroite qui en découlent la possibilité pour le Canada d'exprimer clairement ses intérêts et recevoir une garantie que ses limites seront respectées.⁶⁵ À l'opposé, en s'alignant de façon constante sur les politiques américaines de sécurité, le Canada peut apaiser les Américains et ainsi s'assurer qu'ils ne prendront pas d'action unilatérale menaçant la souveraineté canadienne.

⁶³ Allan Gotlieb, (discours, Conférence Commémorative O.D. Skelton, Toronto, Canada, 10 décembre 1991).

⁶⁴ P. Whitney, Lackenbauer, « From polar race to polar saga: an integrated strategy for Canada and the circumpolar world », extrait de *Foreign Policy for Canada's Tomorrow*, No. 3, juillet 2009, p. 20.

⁶⁵ Stéphane Roussel, « Continentalisme et nouveau discours sécuritaire : Le Grand Nord assiégé », extrait de *Passages et mers Arctiques : Géopolitique d'une région en mutation*, sous la direction de Frédéric Lasserre, (Québec : Presse de l'université du Québec, 2010), p. 167.

La souveraineté et l'identité canadienne restent des termes qui détonnent avec le continentalisme. En effet, cette idéologie rationnelle de rapprochement avec les États-Unis ne plaît que marginalement à l'électorat canadien, en particulier lorsque la politique étrangère des États-Unis semble aller à l'encontre des valeurs canadiennes comme ce fut le cas sous le président George W. Bush.⁶⁶ Cependant, du fait de l'immensité du territoire et les besoins criant dans l'arctique, l'influence du continentalisme est évidente dans le discours arctique du gouvernement Harper.

L'Arctique sous le gouvernement Harper

La politique du gouvernement Harper est très différente de la politique canadienne en place durant les deux autres périodes d'intensification arctique. C'est un fait, Stephen Harper préconise une approche bien différente concernant l'Arctique, passant par une augmentation des capacités militaires et un discours potentiellement dangereux pour l'avenir d'une coopération arctique.⁶⁷ Une coopération présentant de multiples défis mais aussi des opportunités tout aussi intéressante pour une coopération Canado-américaine dans l'arctique.

Pour bien comprendre l'importance du changement de cap, il est important de rappeler l'esprit des périodes passées d'intensification arctique. Deux périodes que l'on peut associer à une ouverture sur le monde et une volonté de défendre l'Arctique basée sur la coopération et mise en place des structures ayant un impact international. La première reflète l'esprit d'un

⁶⁶ *Ibid.*, p.168

⁶⁷ Kristin Bartenstein, « "use it Or Lose it": An Appropriate and Wise Slogan? », *Policy Options*, Vol 31, issue 7 (juillet/août 2010), p. 69, <http://search.proquest.com/docview/734471925?accountid=9867>

fédéralisme ouvert tel que Pierre Elliot Trudeau (1968–79, 1980–84), le décrivait,⁶⁸ alors que la deuxième fait preuve d'un internationalisme exemplaire en jetant les bases d'une gouvernance internationale de l'Arctique.⁶⁹

Par contre on peut voir que la politique du gouvernement Harper se détache considérablement des marques laissées par ses prédécesseurs. À partir des actions du gouvernement qui sont observés on peut en déduire que le gouvernement a adopté une position très unilatéraliste face aux défis de l'arctique. Cette attitude peut être observée dans le discours du gouvernement et ses actions au niveau national autant qu'un niveau international. Pour établir de façon rationnelle l'ampleur de cette position, nous reprendrons les actions du gouvernement face à chacun des différents piliers de la politique étrangère canadienne.

La souveraineté étant le premier de ses piliers, revêt une importance particulière. Non pas à cause de l'importance accordée à la souveraineté parce que rappelons-le, chaque période d'intensité arctique fut accompagnée de textes alarmistes dans les médias quant aux risques d'empiètement des autres pays sur la souveraineté canadienne, mais bien à cause de son association avec une rhétorique d'unilatéralisme pour sa défense et de présomption de sa précarité. Ces deux aspects du discours du gouvernement Harper mérite d'être critiqués sévèrement en commençant par le discours d'unilatéralisme martelé depuis 2006.

⁶⁸ Éric Montpetit, *Le Fédéralisme d'ouverture: La recherche d'une légitimité canadienne au Québec*, (Montréal : Septentrion, 2007), p. 118.

⁶⁹ P. Whitney, Lackenbauer, « From polar race to polar saga: an integrated strategy for Canada and the circumpolar world », extrait de *Foreign Policy for Canada's Tomorrow*, No. 3, juillet 2009, p. 20.

Un discours d'unilatéralisme qui ne s'accorde pas à la réalité de l'Arctique canadien, un territoire de plus de quatre millions de kilomètres carrés terrestres qui a été cédé au Canada en 1880 et qui n'a jamais été contesté par ses voisins à l'exception de quelques disputes limitrophes.⁷⁰ Allant à l'encontre de cet aspect le premier ministre Harper a fait la déclaration suivante : « la souveraineté d'un territoire n'est pas un concept théorique. Elle se gagne et se garde par une présence, par des avions dans les airs, des bateaux en mer, et plus important encore par des bottes qui en foulent le sol. »⁷¹ Dans cet optique, si c'est la route que le gouvernement canadien désire emprunter pour la défense de l'arctique, une dose de réalisme s'impose et on doit se poser la question suivante : Est-ce que quelques navires extracôtiers de la marine, une poignée d'avions de patrouilles maritime, une base d'entraînement saisonnière pour les forces terrestres et 1600 Rangers supplémentaires seront suffisants pour défendre l'étendue du territoire Arctique?⁷² Tout cela prenant en considération la présence de puissances mondiales qui doivent être perçues comme des ennemis dans une vision d'unilatéralisme.

Cette préférence du premier Ministre Harper combinée à sa vision de la défense de la souveraineté dans le Nord a tout de même permis de mettre en évidence certains problèmes comme l'explique Brian Flemming dans cet extrait : « ... simultanément ce focus du premier ministre a aussi révélé à quel point le pays était mal préparé pour protéger et projeté cette souveraineté... ».⁷³ On peut donc en conclure aux coûts énormes associés à la réussite d'une telle

⁷⁰ Canadian Encyclopedia, « Physiographic Regions », accédé le 14 décembre 2012, <http://www.thecanadianencyclopedia.com/articles/physiographic-regions>.

⁷¹ Stephen Harper (discours, The call of the North, Yellowknife, Canada, 17 Août 2006).

⁷² P. Whitney, Lackenbauer, « From polar race to polar saga: an integrated strategy for Canada and the circumpolar world », extrait de *Foreign Policy for Canada's Tomorrow*, No. 3, juillet 2009, p. 23.

⁷³ Brian Flemming, *Canada-U.S. Relations in the Arctic: A Neighbourly Proposal*, (Scarborough: Canadian Defence & Foreign Affairs Institute, 2008), p. 6.

entreprise. Par contre, il nous amène aussi certaines pistes de réflexion quant à la nécessité d'une telle politique. Le peuple Inuit vit dans l'Arctique depuis des millénaires et est de par ce fait historique un peuple légitime sur un territoire défini, ce qui vient remplir la deuxième condition de la souveraineté telle que définie par Rob Huebert et expliquée précédemment dans le présent travail.⁷⁴

Cet historique du peuple Inuit est d'autant plus important que les Inuits vivent sur les mers gelées de l'Arctique. Un argument de poids que le premier ministre aurait pu exprimer de façon claire et poétique en utilisant l'expression *Mukluk sur la glace* pour défendre la souveraineté plutôt que des *bottes sur le territoire*. Ce commentaire atteint toute sa résonance lorsque l'on considère que ces mers gelées comprennent le PNO et que les Inuits, des Canadiens à part entière, y perdront une partie de leur territoire.⁷⁵ Cet aspect unique du peuple Inuit constitue un argument de poids dans la détermination du statut légal des eaux du PNO avant que son ouverture et le développement économique de l'Arctique Canadien fasse disparaître à tout jamais ce mode vie ancestral.

Un mode de vie qui disparaîtra aussi, dû au développement économique de l'arctique centré sur l'extraction des ressources naturelles abondantes à en juger par le rapport de l'USGS.⁷⁶ Ce rapport estimant les ressources naturelles potentielles arrive à point donné : d'un

⁷⁴ Huebert, Rob. « Canadian Arctic sovereignty and security in a transforming circumpolar world » extrait de *Foreign Policy for Canada's tomorrow*, no.4 (July 2009). p. 2.

⁷⁵ Michael Byers, *What is Canada for? Intent for a Nation: A relentlessly optimistic manifesto for Canada's role in the world*, (Vancouver: Douglas and McIntyre, 2007).

⁷⁶ États-Unis. Département de l'intérieur, *Circum-Arctic Resource Appraisal: Estimates of Undiscovered Oil and Gas North of the Arctic Circle*, (Denver, CO : USGS Information services, 23 juillet 2008), p. 3.

côté la fonte des glaces ne cesse de s'accélérer et de l'autre, le prix des ressources naturelles sur les marchés mondiaux ne cesse d'augmenter. Deux facteurs qui pourraient amener à une ruée vers l'or dans l'arctique tel qu'envisagé par plusieurs auteurs.⁷⁷ Une tendance que Jacqueline Medalye et Ryan Foster associent directement aux politiques du gouvernement Harper et qui présente une dichotomie importante avec la politique étrangère arctique canadienne présentée en 2009. Dans leur ouvrage, ils énoncent que la fonte des glaces causés par le réchauffement climatique ouvre la porte à l'extraction des ressources naturelles ce qui ne fera qu'accélérer le phénomène, nuisant ainsi à l'environnement. De plus, ils affirment que l'ensemble des actions du gouvernement Harper, qu'elle soit d'ordre militaire, diplomatique, scientifique ou économique ont pour seul but de mettre en place l'extraction des ressources comme moteur économique tout en dépossédant les autochtones de leur droit à ces ressources et de leur mode de vie traditionnel.⁷⁸ Des aspects qui sont à prendre en considération lorsque l'on se penche sur le dernier pilier de la politique étrangère de l'arctique.⁷⁹

Ce qui nous amène à parler des initiatives de décentralisation de la gouvernance dans l'arctique. Un aspect qui semble avoir peu d'importance aux yeux du gouvernement Harper. L'exemple le plus pertinent appuyant cette affirmation doit d'être la négociation de la déclaration d'Ilulissat dont les Inuits canadiens furent totalement exclus⁸⁰. Pourtant, en autorisant une

⁷⁷ V. Eiffing et T. Struye de Swielande, « L'Arctique : nouvel eldorado? », Extrait de *Note d'analyse n°15*, Chaire Inbev-Baillet Latour, Université Catholique de Louvain, (mars 2011), p.8.

⁷⁸ Medalye, Jacqueline et Ryan Foster, « *Climate Change and the Capitalist State in the Canadian Arctic: Interrogating Canada's 'Northern Strategy'* », extrait de *Studies in Political Economy*, (Vol 90, 2012).

⁷⁹ Affaires étrangères et Commerce international Canada, « Énoncé de la politique étrangère du Canada pour l'Arctique : Exercer notre souveraineté et promouvoir à l'étranger la Stratégie pour le Nord du Canada », consulté le 5 janvier 2013, http://www.international.gc.ca/polar-polaire/canada_arctic_foreign_policy-la_politique_etrangere_du_canada_pour_arctique.aspx?lang=fra&view=d

⁸⁰ Sovereignty, Washington Takes Their Side », extrait de *Journal of Military and Strategic Studies*, (Volume 12, Issue 3 Spring 2010), p.5.

participation des Inuits à la négociation de cette déclaration, le gouvernement aurait contribué à former et à mettre en place une gouvernance plus solide dans l'arctique.

En résumé, la politique étrangère de l'arctique du gouvernement Harper est empreinte de bonne volonté visant des objectifs nobles. Toutefois, on s'aperçoit que l'application de celle-ci diverge considérablement des deux périodes d'intensification arctique précédente par un aspect unilatéral plus prononcé. Hormis l'unilatéralisme relié à la défense de la souveraineté dans l'arctique on s'aperçoit que ce dernier est présent dans les autres aspects de la politique étrangère de l'arctique ce qui risque fort de nuire aux possibilités de continentalisme et d'influencer les politiques des États-Unis.⁸¹

La politique Arctique américaine

Contrairement au Canada, les États-Unis ont délaissés l'Arctique depuis la fin de la guerre froide. Toutefois, un regain d'intérêt s'est fait sentir depuis quelques années. Outre l'aspect stratégique et sécuritaire de l'arctique, les États-Unis, tout comme le Canada, sont tentés de regarder vers le Nord afin de faire main basse sur les ressources naturelles désormais accessibles grâce à la fonte des neiges. On peut donc observer des signes nous permettant de présager le réveil du géant.

⁸¹ Kristin Bartenstein, « "use it Or Lose it": An Appropriate and Wise Slogan? », *Policy Options*, Vol 31, issue 7 (juillet/août 2010), p. 69, <http://search.proquest.com/docview/734471925?accountid=9867>

Un réveil tout en douceur à l'opposé de la politique du gouvernement Harper qui a propulsé l'Arctique au sommet de l'agenda politique Canadien en déclarant celui-ci une priorité nationale.⁸² Aux États-Unis, ce changement plus discret a débuté avec la Directive de Sécurité Nationale du Président Bush de 2009 qui identifie six priorités pour l'Arctique. Toutefois, malgré ce réveil qui semble déjà en marche chez les Américains, ceux-ci auront à faire face à de multiples défis comme le manque de capacité arctique, le soutien de l'opinion publique, le respect des lois internationales, les conflits territoriaux et même leur participation aux organismes de gouvernance mondiaux. Des défis dont la résolution ne manquera pas d'influencer les opportunités de continentalisme et de multilatéralisme.

Au niveau international, les États-Unis et le Canada adopte une position commune face à l'arctique. Tous deux considèrent que l'Arctique ne peut être assujetti à un régime légal similaire à celui de l'Antarctique signé en 1959.⁸³ De plus, les deux États s'entendent et insistent dans leur politique internationale Arctique pour que les communautés indigènes fassent partie du processus décisionnel supportant une gouvernance arctique. Et, que cette participation à la gouvernance arctique se fasse directement avec le gouvernement et au travers des forums internationaux comme le conseil Arctique.⁸⁴ Par contre, au niveau international la similitude semble s'arrêter là puisque les États-Unis considèrent que le développement d'une gouvernance

⁸² Kristopher, Bergh, « The Arctic policies of Canada and the United States: Domestic motives and international context » extrait de SIPRI Insights on Peace and Security, No. 2012/1, (July 2012), p. 15.

⁸³ Secrétariat du Traité de l'Antarctique, « Traité de l'Antarctique », consulté le 2 février 2013, <http://www.ats.aq/e/ats.htm>

⁸⁴ Affaires étrangères et Commerce international Canada, « Énoncé de la politique étrangère du Canada pour l'Arctique : Exercer notre souveraineté et promouvoir à l'étranger la Stratégie pour le Nord du Canada », consulté le 5 janvier 2013, http://www.international.gc.ca/polar-polaire/canada_arctic_foreign_policy-la_politique_etrangere_du_canada_pour_arctique.aspx?lang=fra&view=d

Arctique devrait se faire avec la participation des nations non-arctiques, une position à l'opposé de celle du Canada.

Pour ce qui est de la politique arctique, elle est exprimée au travers d'une Directive de Sécurité Nationale du Président datant du 9 janvier 2009. Ce document est d'ailleurs la dernière directive présidentielle du Président Georges W. Bush, qui est largement acceptée par l'administration Obama et considérée par la majorité comme un document bipartisan.⁸⁵ Dans cette directive le Président énonce ses priorités quant à l'arctique. Des priorités qui ne vont pas sans rappeler les priorités identifiées dans l'Énoncé de Politique Étrangère Arctique canadienne : la sécurité nationale, Protéger l'environnement and conserver les ressources biologiques, Assurer que la gestion des ressources naturelles et que le développement économique soit soutenable, Renforcer les institutions de coopérations au seins des huit Nations Arctiques, Impliquer les communautés indigènes dans les décisions les affectant et Augmenter la surveillance et la recherche scientifique sur les enjeux environnemental aux niveaux local, régional et global.⁸⁶ On voit que la Sécurité Nationale est au premier plan de cette directive mais aussi que l'environnement, le développement durable et l'implication des communautés indigènes sont au cœur de la politique et que tous trouvent écho dans la politique Arctique du Canada.

La directive présidentielle, comme la politique Canadienne s'appuie essentiellement sur la présence de ressources naturelles importante pour asseoir la nécessité d'investir de façon considérable dans la Sécurité Nationale dans l'Arctique et le développement économique de la

⁸⁵ Kristopher, Bergh, « The Arctic policies of Canada and the United States: Domestic motives and international context » extrait de SIPRI Insights on Peace and Security, No. 2012/1, (July 2012), p. 2.

⁸⁶ White House, « National Security Presidential Directive and Homeland Security Presidential Directive, NSPD 66 & HSPD 25 », consulté le 4 fév 2013, <http://www.whitehouse.gov/briefing-room>.

région. Des opportunités économiques exceptionnelles, surtout sous formes de gisements d'hydrocarbures qui deviendront de plus en plus accessible avec le retrait des glaces et qui participeront à venir combler la demande d'énergie mondiale future.⁸⁷ Des aspects directement reliés aux changements climatiques pour lesquelles les États-Unis doivent se préparer. Pour y remédier la Marine Américaine a donc mis sur pied le Task Force on Climate Change qui a publié en novembre 2009 un document intitulé *Naval Arctic RoadMap* définissant les grandes lignes du rôle à venir pour la Marine Américaine dans la région. Malgré l'emphase évidente mit sur l'importance de la coopération entre les pays, le document rappelle clairement la politique du gouvernement canadien en insistant aussi sur les besoins militaires à venir.⁸⁸

Le président Obama a d'ailleurs annoncé en mai 2011, que le gouvernement des États-Unis avait créé un groupe de travail inter-agences pour la coordination du développement énergétique domestique et des permis d'exploitation en Alaska afin d'accélérer le processus d'obtention des permis pour le forage dans l'arctique.⁸⁹ Ce dernier point pourrait bien être un pas déterminant, permettant les investissements américains requis dans l'Arctique tel qu'identifié par la Marine Américaine soit : port en eaux profonde, infrastructure en recherche et sauvetage et base de logistique avancé. Tous des investissements qui permettrait de faire face aux défis inévitable liés à la croissance du trafic maritime dans l'Arctique et de se positionner de façon à assurer la pérennité d'une hégémonie géostratégique.⁹⁰

⁸⁷ *Ibid.*

⁸⁸ U.S. Navy, « Navy Arctic Roadmap », accédé le 15 janvier 2013, http://www.navy.mil/navydata/documents/USN_artic_roadmap.pdf

⁸⁹ V. Eiffling et T. Struye de Swielande, « L'Arctique : nouvel eldorado? », Extrait de *Note d'analyse n°15*, Chaire Inbev-Baillet Latour, Université Catholique de Louvain, (mars 2011). P.13.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 36.

Toutefois, les Américains sont présentement bien mal équipés pour faire face aux défis arctiques. Le Dr. Scott G. Borgerson, un expert américain a témoigné le 8 avril 2008 au comité permanent du sénat sur les pêches et océans canadien et affirmait que:

« Nous [Les États-Unis] avons laissé notre flotte de brise-glace s'atrophier au point de n'être plus constituée que d'un seul navire léger et nous n'avons aucun plan jusqu'à maintenant pour en bâtir de nouveaux ... Nous n'avons presque aucune présence sur la rive nord de l'Alaska ... et de plus nous n'avons aucune loi équivalente à la loi canadienne sur la prévention de la pollution dans les eaux Arctiques.» - Traduction ⁹¹

Ce manque de capacités arctiques des Américains fut d'ailleurs mis en évidence en janvier 2012, lorsque les Américains durent escorter un navire cargo d'urgence avec un approvisionnement en pétrole jusqu'à Nome en Alaska. Cet incident mit en évidence la précarité de la capacité américaine en Arctique en utilisant le seul brise-glace américain opérationnel à ce moment dans l'arctique, le USCG Healy.⁹²

Un incident qui ouvre la porte à une argumentation en faveur d'un continentalisme accrue. Il est évident que les coûts associés à maintenir une flotte de brise-glace totalement redondante sont importants. Et, même dans ce scénario il est toujours possible qu'un bris mécanique vienne changer la donne. Par exemple, dans le cas du ravitaillement de Nome, la USCG a normalement trois brise-glaces à sa disposition. Par contre, dans un contexte de continentalisme plus intégré cet incident aurait pu être évité puisque le Canada aurait été vu comme faisant partie d'un système normal de redondance intégré rendant les deux pays moins

⁹¹ Brian Fleming, *Canada-U.S. Relations in the Arctic: A neighbourly Proposal*, (Scarborough: Canadian Defense & Foreign Affairs Institute, 2008), p. 5.

⁹² Kristopher, Bergh, « The Arctic policies of Canada and the United States: Domestic motives and international context » extrait de SIPRI Insights on Peace and Security, No. 2012/1, (July 2012), p. 12.

vulnérable à ce genre de situation. C'est tout de même grâce à ce genre d'incident que les préoccupations Arctique continuent à élever dans l'agenda politique Américain.

Même si l'on sent que le vent tourne en faveur d'une redirection vers l'arctique et qu'il y a des changements visibles dans la politique étrangère et de défense américaine, il reste que les Américains n'ont présentement pas beaucoup d'appétit pour l'Arctique.⁹³ Mis à part une soif accrue pour ses ressources naturelles, l'Alaska est le seul État Arctique aux États-Unis et par conséquent, son poids politique est limité. De plus, l'Alaska reste un État avec une très faible densité de population et 65% de son territoire appartient et est administré par le gouvernement des États-Unis. Une situation qui crée des tensions importantes entre le gouvernement fédéral et l'État, surtout en ce qui a trait à l'exploration pétrolière dans les refuges sauvages nationaux, en particulier le *Arctic National Wildlife Refuge*, mais aussi au sujet des crédits octroyés pour le développement économique.⁹⁴ Pourtant, ces enjeux semblent n'intéresser que l'Alaska comparativement à ceux liés à la ratification de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

Cet enjeu arctique est sûrement celui qui a attiré le plus d'attention ces dernières années aux États-Unis. D'un côté, le Président, la chambre de commerce des États-Unis, la garde côtière et l'U.S. Navy appuient sa ratification et de l'autre le sénat refuse d'en faire la ratification.⁹⁵ Une situation expliquée par une opposition républicaine basée sur la compréhension qu'une

⁹³ Joel Plouffe, « Washington et Ottawa à l'épreuve des changements climatiques en Arctique », *Policy Options Politiques*, (mai 2007), p. 67.

⁹⁴ E. Bolstad, « Changes in congress leave Alaska with fewer earmarks », extrait de *Anchorage Daily News*, 22 février 2012.

⁹⁵ Huebert, Rob. « Canadian Arctic sovereignty and security in a transforming circumpolar world » *Foreign Policy for Canada's tomorrow*, no.4 (July 2009). p. 24.

ratification de l'UNCLOS revient à légiférer et restreindre le droit des Américains quant à l'extraction des ressources naturelles des fonds marins.⁹⁶ Mais comme l'explique Kristofer Bergh « bien que les États-Unis n'aient pas ratifié l'UNCLOS, ils en respectent toute de même les règles » et de plus, « l'UNCLOS permettrait d'établir une structure permettant de régler le différend territorial dans la mer de Beaufort de façon avantageuse pour les États-Unis mais dont ils se privent.»⁹⁷ Par exemple, les Américains préparent discrètement leur dossier pour la revendication des droits d'exclusivités économiques sur leur plateau continental un travail qui pourrait se révéler inutile si le sénat persiste à bloquer la ratification de l'UNCLOS.⁹⁸

Obstacles à la coopération

Hormis la non-ratification de l'UNCLOS par les Américains, d'autres défis font obstacle à un continentalisme canado-américain dans l'Arctique. Les deux plus grands défis sont reliés étroitement à l'UNCLOS : les deux États ont une vision diamétralement opposée quant au statut du PNO et ont un différend territorial dans la mer de Beaufort. Deux défis de taille puisque tous deux reliés à la souveraineté, les ressources naturelles et indirectement, à l'environnement et les communautés autochtones, des enjeux identifiés comme prioritaires par les deux gouvernements.

Pour ce qui du PNO, les États-Unis le considèrent comme un détroit international qui doit rester disponible au libre passage des navires. Ils voient dans la revendication du Canada,

⁹⁶ Bradley May, « The U.S. Senate should ratify UNCLOS », *Naval Institute Proceedings*, juin 2012, Vol. 138 Issue 6, p. 10.

⁹⁷ Kristopher, Bergh, « The Arctic policies of Canada and the United States: Domestic motives and international context » extrait de SIPRI Insights on Peace and Security, No. 2012/1, (July 2012), p. 18.

⁹⁸ V. Eiffing et T. Struye de Swielande, « L'Arctique : nouvel eldorado? », Extrait de *Note d'analyse n°15*, Chaire Inbev-Baillet Latour, Université Catholique de Louvain, (mars 2011), p.33.

l'établissement d'un dangereux précédent pouvant affecter leur capacité à projeter leur puissance au niveau international. Plus précisément, la U.S. Navy pense qu'une reconnaissance internationale du PNO comme eaux intérieures ouvrirait la porte à d'autres Nations pour des déclarations similaires et ainsi limiter l'accès à des détroits stratégiques tel que le détroit d'Hormuz ou de Malacca.⁹⁹ Par contre, les États-Unis sont très sensibles aux questions sécuritaires. L'ambassadeur des États-Unis au Canada en a d'ailleurs démontré l'étendue en affirmant que la seule raison pour laquelle les États-Unis accepteraient de considérer la position du Canada était l'amélioration de la sécurité du continent et la limitation de la possibilité d'actes de terrorisme.¹⁰⁰

Ce dernier aspect n'est pas négligeable surtout entrevoyant l'ouverture du PNO au trafic maritime même sur une période restreinte à courte terme. Son ouverture aura des effets néfastes non seulement sur la sécurité du continent mais aussi un impact important sur la sécurité des résidents Arctique dû à une plus grande porte d'accès pour le crime organisé.¹⁰¹ De plus il est évident qu'une augmentation du trafic maritime dans un environnement aussi difficile que l'Arctique amènera des risques de désastre environnemental relié au transport des ressources naturels transitant de la Mer de Beaufort jusqu'à la côte est des États-Unis.¹⁰² Malgré tous les risques identifiés l'accessibilité au PNO ne fera qu'augmenter et le contrôle de cette voie maritime stratégique jouera un rôle déterminant dans le développement de l'arctique tant au

⁹⁹ Michael Byers, « Time to negotiate the Northwest Passage with the United States », extrait de *Options Politiques*, octobre 2011, p.2.

¹⁰⁰ Michael Byers, « Time to negotiate the Northwest passage with the United States », extrait de *Options Politiques*, octobre 2011, p.4.

¹⁰¹ Rutten, Bjorn. « Security in Canada's North : Looking Beyond Arctic Sovereignty », *The Conference Board of Canada*, Rapport novembre 2010, p.17.

¹⁰² Rutten, Bjorn. « Security in Canada's North : Looking Beyond Arctic Sovereignty », *The Conference Board of Canada*, Rapport novembre 2010, p.23.

niveau sécuritaire que celui du développement de l'arctique ce qui affectera inévitablement les acteurs d'un continentalisme Américains.¹⁰³

La Mer de Beaufort qui est le théâtre d'un conflit territorial entre le Canada et les États-Unis. Le différend opposant les deux pays provient de l'extension de la frontière dans la mer de Beaufort. Le Canada considère que la zone d'exclusion économique devrait être déterminée en prolongeant la ligne de frontière entre l'Alaska et le Yukon alors que les Américains croient plutôt que cette ligne devrait s'étendre perpendiculairement à partir de la côte.¹⁰⁴ Le triangle de territoire qui en résulte, bien que négligeable si l'on prend en compte l'étendue du territoire de chaque pays, attire énormément d'attention puisque selon le rapport de l'USGS sa région abritait une grande concentration d'hydrocarbure.¹⁰⁵ Une information critique sachant que les deux pays basent leur politique Arctique sur l'extraction de ressource naturelle. Les deux nations ont donc des visions divisées sur des enjeux politiques importants ce qui ne les empêche pas de bénéficier d'opportunité de collaboration dans différents domaines relié de près et de loin à l'Arctique.

Opportunité de collaboration

À ce chapitre, on peut diviser ces opportunités Canado-Américaines en trois grands domaines soit : militaire, économique et civil. Du côté militaire cette étroite collaboration se voit principalement dans la participation au Commandement de la Défense Aérospatiale du Nord

¹⁰³ Richard Labévière et François Thual, *La bataille du Grand Nord a commencé ...*, (France : Perrin, 2008), p. 155-156.

¹⁰⁴ Huebert, Rob. « Canadian Arctic sovereignty and security in a transforming circumpolar world » *Foreign Policy for Canada's tomorrow*, no.4 (July 2009). p. 24.

¹⁰⁵ États-Unis. Département de l'intérieur, *Circum-Arctic Resource Appraisal: Estimates of Undiscovered Oil and Gas North of the Arctic Circle*, (Denver, CO : USGS Information services, 23 juillet 2008), p. 4.

(NORAD) une organisation bilatérale issue de la guerre froide visant à surveiller et protéger l'Amérique du Nord des attaques perpétrées par des aéronefs, missiles ou véhicules spatiaux, et ce, par l'entremise d'accords d'appui réciproque avec d'autres commandements.¹⁰⁶ Une organisation bien rodée qui jouit d'une forte intégration des capacités Canadiennes et Américaines d'intervention dans le ciel de l'Arctique et qui contribue à la protection de la souveraineté des États dans l'Arctique. Plus près du sol, en utilisant une vision continentaliste, la possibilité d'une intégration des capacités militaire Arctique pourrait atteindre une défense de la souveraineté à moindre coût. Il en va de même pour la recherche et sauvetage, une autre avenue de collaboration qui bénéficierait du partage des ressources pour en venir à une plus grande efficacité d'autant plus que la demande en ressource pour ce genre d'opération ne fera qu'augmenter avec l'augmentation de l'activité économique dans l'arctique.¹⁰⁷

De ce côté, on voit une augmentation considérable d'exemple de coopération bilatéral relié à l'extraction des ressources. Par exemple, deux projet méritent d'être mentionné de par leur envergure et leur nature bilatéral : Le projet de Gazoduc *TransCanada's Alaska Pipeline Projet* qui devrait connecter Prudhoe Bay à la région de l'Alberta se rendant finalement aux États-Unis un voyage de 2737 km avec un coût estimé à 26 milliard de dollars et le projet Mackenzie, un gazoduc de 1200km reliant le fleuve Mackenzie à l'Alberta. Deux projets nécessitant une

¹⁰⁶ NORAD, « Au sujet du NORAD », consulté le 5 février 2013, http://www.norad.mil/French/about_french.html

¹⁰⁷ Michael Byers, « Unfrozen sea: Sailing the Northwest Passage », extrait de *Options Politiques*, may 2007, p.31.

collaboration politique en plus d'investissements colossaux et qui contribueront de façon importante à la réalisation de l'agenda politique des deux pays.¹⁰⁸

Revenant à l'agenda politique les deux pays se succéderont bientôt à la tête du conseil Arctique commençant avec le Canada en 2013 suivi des États-Unis en 2015. Une opportunité en or d'influencer la politique Arctique en alignant les changements mis de l'avant par les deux gouvernements.¹⁰⁹ À cet effet les deux pays s'entendent d'ores et déjà sur une plus grande coopération avec l'Organisation Maritime International (IMO) pour augmenter la sécurité du trafic maritime dans l'Arctique, du besoin d'investissement massif dans les infrastructures de secours¹¹⁰ et de la nécessité de continuer la recherche scientifique dans l'arctique.¹¹¹ Une priorisation de ces éléments par deux mandats consécutifs à la tête du Conseil Arctique aura certainement plus de d'influence qu'une action unilatérale du Canada.

Conclusion

Le *Continentalisme* est une notion bien ancrée en Amérique du Nord qui a débuté il y a déjà plus de 150 ans et qui a jusqu'à maintenant profiter aux deux nations. L'idée que le développement de l'Arctique soit une continuité de cette association favorisant la prospérité des deux États est donc inévitable, d'autant plus que ce voisin est la puissance hégémonique du 21^e

¹⁰⁸ V. Eiffing et T. Struye de Swielande, « L'Arctique : nouvel eldorado? », Extrait de *Note d'analyse n°15*, Chaire Inbev-Baillet Latour, Université Catholique de Louvain, (mars 2011), p.32.

¹⁰⁹ Kristopher, Bergh, « The Arctic policies of Canada and the United States: Domestic motives and international context » extrait de SIPRI Insights on Peace and Security, No. 2012/1, (July 2012), p. 1.

¹¹⁰ Kristopher, Bergh, « The Arctic policies of Canada and the United States: Domestic motives and international context » extrait de SIPRI Insights on Peace and Security, No. 2012/1, (July 2012), p. 1.

¹¹¹ V. Eiffing et T. Struye de Swielande, « L'Arctique : nouvel eldorado? », Extrait de *Note d'analyse n°15*, Chaire Inbev-Baillet Latour, Université Catholique de Louvain, (mars 2011), p.29.

siècle permettant au Canada de jouir d'une plus grande influence internationale. Pour ce faire, le Canada se doit de garder des relations diplomatiques et commerciales cordiales avec les États-Unis d'autant plus que les deux sont liés pour la défense du continent. Cette association présente tout de même des risques où les priorités du Canada peuvent être minimisées par la puissance de cet allié. La souveraineté et l'identité restent donc des enjeux importants dans l'adoption d'un *Continentalisme* arctique.

Par contre, le message envoyé par le gouvernement est teinté d'unilatéralisme ce qui peut potentiellement affecter un continentalisme américain. Un discours qui ne cadre pas avec la réalité arctique vue l'étendue du territoire et la rigueur du climat. Ces deux derniers facteurs renforcent la nécessité de mettre les ressources en commun pour assurer une meilleure adaptation aux besoins arctiques. Toutefois, on se rend compte lors de l'analyse des différentes actions du gouvernement Harper que ceux-ci centrent le développement de l'Arctique exclusivement sur l'extraction des ressources naturelles.

Du côté Américain on voit que l'Arctique n'est qu'un grain de sel dans l'océan des priorités et que le géant mondial se réveille petit à petit pour faire face aux défis de l'Arctique. Ce changement de cap vers l'Arctique a commencé en 2009 avec une directive présidentielle et se poursuit depuis, pour adresser les problèmes de capacité arctique, d'opinion publique et d'adhérence aux lois internationales. À ce sujet, les Américains s'entendent avec les Canadiens sur la majorité des enjeux laissant place à un fort potentiel de continentalisme dans l'Arctique. Il est de plus surprenant que les démonstrations d'unilatéralisme du gouvernement Harper n'affectent pas les relations avec les Américains.

Néanmoins, il reste des défis politiques importants pour une coopération Canado-américaine dans l'Arctique : Le statut du PNO, le conflit territorial en mer de Beaufort et la

ratification de l'UNCLOS. Le défi du PNO en est un de taille puisqu'il oppose les deux alliés potentiels depuis longtemps et que tout deux ont beaucoup à perdre. Pour ce qui est du conflit en mer de Beaufort sa résolution sera intéressante puisque la région en jeu est identifiée comme contenant une grande concentration d'hydrocarbure. La situation est compliquée par le fait que les États-Unis n'ont pas ratifié l'UNCLOS, loi qui donnerait la structure nécessaire pour régler le conflit.

Enfin, les opportunités de coopérations civiles, militaires et économiques Canado-américaine sont immenses dans le développement de l'Arctique. Le continentalisme est donc une notion inévitable dans le développement d'une politique internationale Arctique. Toutefois l'alignement des politiques et des positions sur les enjeux internationaux n'est pas parfait ce qui soutient la thèse qu'un modèle hybride de politique étrangère soit mis de l'avant par le gouvernement.

CHAPITRE 3 – LE MULTILATÉRALISME

Introduction

Malgré que le continentalisme soit une option intéressante dû à la puissance du voisin canadien, il reste que l'Arctique est un sujet géostratégique d'importance mondiale, d'où l'importance de considérer le multilatéralisme.¹¹² Les changements climatiques, les ressources naturelles et les considérations de sécurité font de l'Arctique un enjeu reflété dans la politique étrangère de chacune des huit Nations arctiques, mais aussi dans l'agenda d'organisations internationales telles que l'Union Européenne et l'OTAN. Ce chapitre se concentrera donc sur les acteurs internationaux dans l'Arctique afin de déterminer si le Canada devrait adopter une approche basée sur le multilatéralisme pour mieux défendre ses intérêts. Toutefois, il est important de réaliser que le multilatéralisme évoqué ici réfère à un cercle fermé, qui se limite aux nations arctiques ayant la capacité d'influencer le développement d'un régime arctique.

Les observations et arguments présentant les avantages et les inconvénients d'une association avec les Américains dans le cadre d'une approche basée sur le continentalisme, présentée dans le chapitre deux, restent valides. Toutefois, dans un optique multilatéraliste, il est de mise d'accepter que l'alignement des politiques devra se faire dans un cadre élargi et que le nombre et l'importance des joueurs viendront contrebalancer l'influence des États-Unis et, de façon encore plus importante, celle du Canada. Une influence diminuée certes, mais dans un cadre qui pourrait être à son avantage si les intérêts canadiens convergent avec ceux de la

¹¹² Brian Flemming, *Canada-U.S. Relations in the Arctic: A neighbourly Proposal*, (Scarborough: Canadian Defence & Foreign Affairs Institute, 2008), p. 7.

majorité des pays concernés.¹¹³ Un environnement qui nous fait réfléchir sur l'impact du discours souverainiste du gouvernement canadien dans cet esprit de collaboration internationale.¹¹⁴

L'exploration de la convergence des intérêts arctiques commencera donc par la Russie, qui tient un discours ressemblant étrangement à celui du Canada. L'exploration de la politique arctique des autres États arctiques suivra, priorisant dans l'ordre : les états arctiques côtiers, non côtiers et les organisations mondiales ayant des intérêts dans l'Arctique. Finalement, une synthèse de la convergence des intérêts amènera des déductions et pour reprendre les mots de V. Eiffing et T. Struye de Swielande mettra en évidence « notre capacité à travailler ensemble et non pas à créer de nouvelles divisions »¹¹⁵, une pensée tout à propos pour introduire le géant Arctique : la Russie.

La Russie

La nation arctique par excellence, la Russie, possède le plus grand territoire arctique et est, à l'heure actuelle, le leader de l'extraction des ressources dans le Grand Nord. Cette réalité fait de la Russie un joueur inévitable avec lequel le Canada doit composer. Pour cette raison, cette section procèdera à l'analyse des récentes politiques arctiques russes, l'application de la

¹¹³ Rob Huebert, « Canada and the Changing International Arctic: At the Crossroads of Cooperation and Conflict » extrait de *Institute for Research on Public Policy*, 2008, <http://search.proquest.com/docview/58849494?accountid=9867>.

¹¹⁴ Kristopher, Bergh, « The Arctic policies of Canada and the United States: Domestic motives and international context » extrait de *SIPRI Insights on Peace and Security*, No. 2012/1, (July 2012), p. 19.

¹¹⁵ V. Eiffing et T. Struye de Swielande, « L'Arctique : nouvel eldorado? », Extrait de *Note d'analyse n°15*, Chaire Inbev-Baillet Latour, Université Catholique de Louvain, (mars 2011), p.117.

présente politique en termes de rhétorique, d'actions de la part du gouvernement et de positions sur le plan international.

Alors qu'il était encore président, Medvedev a énoncé la plus récente politique arctique russe ; c'était le 18 septembre 2008.¹¹⁶ Un document qui ne fut publié que six mois plus tard, sans grand bruit et immédiatement archivé. Toutefois, le nouveau document reste bien différent de l'énoncé de politiques étrangères russes de 2001, en ce qu'il ne réfère que marginalement aux mesures de défense territoriale dans la région. On peut aussi observer que le document utilise une rhétorique de défense allégée et moins agressive par rapport à ce que nous avons entendu de Moscou ces dernières années.¹¹⁷ Par contre, le document identifie le Nord exclusivement comme une source de revenus, participant directement à la viabilité économique du pays. À titre indicatif, près de 20% du produit international brut (PIB) russe ainsi que 22 % de ses exportations totales sont générés au nord du cercle polaire.¹¹⁸ Jumelant cette information avec le rapport de l'USGS qui stipule que l'Arctique contiendrait 30% des réserves mondiales d'hydrocarbures et que 60% de ses réserves se trouveraient sur le territoire russe,¹¹⁹ il n'est pas surprenant d'apprendre que la Russie voit dans l'Arctique une planche de salut lui permettant d'accéder à la notoriété et à la puissance du temps de l'URSS et que l'objectif principal de sa

¹¹⁶ Russian Security council, « The Foundations of the Russian Federation policy in the Arctic until 2020 and longer perspective », consulté le 10 janvier 2013, www.srcf.gov.ru/documents/15/98.html

¹¹⁷ Katarzyna Zysk, « Russia's Arctic Strategy: Ambitions and Constraints », extrait de *Joint Forces Quarterly*, issue 57, 2e trimestre 2010, p. 104.

¹¹⁸ Dimitri Medvedev (discours, Réunion du Conseil de Sécurité Russe, Moscou, Russia, 17 septembre 2008).

¹¹⁹ États-Unis. Département de l'intérieur, *Circum-Arctic Resource Appraisal: Estimates of Undiscovered Oil and Gas North of the Arctic Circle*, (Denver, CO : USGS Information services, 23 juillet 2008), p. 3.

politique arctique consiste à transformer l'Arctique en « une base d'extraction des ressources naturelles, la plus importante du pays »¹²⁰ - Traduction, d'ici 2020.

Donc, une politique, axée sur l'extraction des ressources naturelles de l'Arctique similaire à celle du Canada lui permettant d'augmenter son influence politique mondiale. Une influence qui ne se limite pas aux marchés énergétiques mondiaux comme le soulignent V.

Eiffing et T. Struye de Swielande :

Pour Moscou, la fonte des glaces forme en outre une opportunité pour accroître sa puissance maritime et son accès aux mers, obsession russe depuis de longues dates. Au sud, elle a souvent été bloquée dans ses avancées par les puissances européennes et américaines ; on a qu'à penser à sa situation en Mer Baltique, Méditerranée ou la mer d'Okhotsk. L'endigement de la Russie apparaissait complet, étant donné l'impossibilité de se déployer via l'Arctique. D'ailleurs, aucun des géopoliticiens classiques n'envisagea un scénario d'un Arctique libéré des glaces. Pourtant, ce scénario pourrait avoir des conséquences géopolitiques importantes, car elle entraîne une nouvelle donne : une possibilité de projection de puissance.¹²¹

Une projection de puissance qui semble maintenant à portée de main et un gouvernement russe qui a donné tous les signaux démontrant l'intention d'en faire l'usage. En ligne avec cette hypothèse, le gouvernement russe a annoncé l'intention de poursuivre ses investissements massifs dans l'Arctique pour assurer la sécurité du développement de la Route du Nord-Est, nécessaire à la création d'un transport national intégré. Il est ainsi question de la modernisation des ports en eaux profondes, de nouveaux brise-glaces, d'augmenter les patrouilles de bombardiers et les capacités en

¹²⁰ Katarzyna Zysk, « Russia's Arctic Strategy: Ambitions and Constraints », extrait de *Joint Forces Quarterly*, issue 57, 2e trimestre 2010, p. 102.

¹²¹ V. Eiffing et T. Struye de Swielande, « L'Arctique : nouvel eldorado? », Extrait de *Note d'analyse n°15*, Chaire Inbev-Baillet Latour, Université Catholique de Louvain, (mars 2011), p.25.

recherche et sauvetage. Ces investissements restent accompagnés de discours agressifs comme démontré par cet extrait du discours du président Medvedev devant son Conseil de Sécurité en mars 2010 : « Malheureusement, nous avons observé des tentatives visant à limiter l'accès à la Russie, à l'exploration et au développement des ressources en minerais dans l'Arctique. »¹²² -Traduction. Continuant sur sa lancée, il poursuit en affirmant : « une chose absolument inadmissible d'un point de vue légal et injuste basée sur la position géographique de notre pays et son histoire. »¹²³ - Traduction. Bien sûr, la nature exacte de ces « tentatives visant à limiter » la Russie dans son développement n'est pas spécifiée, mais la présence d'une menace externe reste un outil efficace pour convaincre l'opinion publique nationale du bienfondé d'un investissement de cette envergure.

Selon Katarina Zyst, le public-cible de cette rhétorique agressive du gouvernement russe en matière de défense de l'Arctique est avant tout nationale. Dans sa politique officielle et les énoncés internationaux de sa position sur le Grand Nord, la Russie suit une ligne pragmatique supportant directement ses revendications territoriales, s'alignant avec les lois internationales. Les leaders politiques éloignent du revers de la main les critiques les accusant d'utiliser une forme d'intimidation militaire afin d'augmenter leurs revendications au-delà de leurs droits légaux. Le message international dominant que la Russie tente de projeter est que la Russie

¹²² Katarzyna Zysk, « Russia and the High North: Security and Defence Perspectives », *Security Prospects in the High North: Geostrategic Thaw or Freeze*, 2009, p.105.

¹²³ *Ibid.*

respectera toutes les lois internationales, mais ne laissera pas son agenda arctique se faire bousculer par ses voisins.¹²⁴

Un message ambigu potentiellement nuisible à un accroissement de la coopération internationale. Toutefois, une position et une rhétorique rappelant étrangement celles du Canada à plusieurs égards. Le gouvernement Harper a adopté une rhétorique agressive axée sur la défense de la souveraineté *manu militari* basée sur la présence d'une soi-disant menace, réclamant une utilisation ou la perte de la souveraineté de l'Arctique canadien et la promotion du Canada comme *super puissance énergétique*. Le Canada a mis en place une politique centrée sur la sécurité et la souveraineté, un prétexte justifiant une augmentation des dépenses militaires reliées à l'Arctique. Cela se voit même dans les discours de l'ancien ministre des Affaires Étrangères, Lawrence Cannon qui prône une coopération circumpolaire accrue, mais affirme aussi le besoin de se défendre contre les menaces extérieures venant, entre autres, de l'accroissement de l'activité des Russes qui, de toute évidence « repoussent les limites » et « défient » la souveraineté canadienne. Ces menaces vaguement définies, sont utilisées efficacement pour soutenir que les Forces canadiennes aient un « rôle important » à jouer dans la défense de notre souveraineté dans le Nord.¹²⁵ Un rôle qui reste nébuleux, tout comme la menace russe.

Nous sommes toutefois forcés de noter que ce discours agressif de la part des deux pugilistes ne fait pas obstacle aux pourparlers et aux efforts de coopération supportant les intérêts

¹²⁴ Katarzyna Zysk, « Russia and the High North: Security and Defence Perspectives », *Security Prospects in the High North: Geostrategic Thaw or Freeze*, 2009, p.110.

¹²⁵ Lawrence Cannon (discours, Economic Club of Canada: The Global Economy and Canada's response, Toronto, Canada, 23 novembre 2009).

communs. On peut donc conclure à l'orchestration d'une rhétorique alarmiste profitant aux intérêts militaires communs des deux gouvernements à court terme. Par contre, on doit se demander si ce genre de discours ciblant la population de chaque pays peut, à long terme, aboutir à la stabilité et la sécurité permettant aux nations circumpolaires de jouir de leurs droits territoriaux.

Dans cette vision on peut apprécier les commentaires des deux gouvernements suite à l'exploit technologique des russes qui déposèrent leur drapeau au pôle Nord, au fond de l'océan Arctique, suscitant de vives réactions de part et d'autre de l'Atlantique. Un exploit que le ministre des Affaires Étrangères russe qualifia plus tard de « coup de publicité »¹²⁶ et que le ministre des Affaires Étrangères canadien de l'époque, Peter Mackay, s'empessa de discréditer affirmant que « nous ne sommes plus au 15^e siècle... On ne peut pas faire le tour de la terre en plantant des drapeaux, et après revendiquer le territoire. »¹²⁷

On voit ici des efforts pour minimiser des crises médiatiques internes au niveau international parce qu'elles répondent aux besoins de propagande interne des gouvernements, comme identifié plus tôt, mais aussi parce que les gouvernements canadien et russe ne veulent pas mettre en péril leur collaboration sur les enjeux clés dans l'Arctique. Par exemple, la Russie et le Canada ont une vision similaire au sujet du Conseil Arctique. La Russie participe activement au Conseil Arctique et voit un besoin pour accroître son pouvoir de gouvernance. Par contre, la Russie est d'avis que les questions arctiques ne concernent que les nations arctiques et

¹²⁶ Elana Wilson Rowe, « Russia's Northern Policy: Balancing an 'Open' and 'Closed' North », *Russian analytical digest*, no. 92, 12 mai 2011.

¹²⁷ Canada.com, « Russians plant flag in Arctic seabed », accédé le 10 janvier 2013, <http://www.canada.com/ottawacitizen/news/story.html?id=578da880-1863-445b-a6bb-00dc8680b47e>

voit dans les demandes de l'UE et de l'OTAN une forme d'ingérence internationale à éviter, une position partagée par le Canada.¹²⁸ De plus, la Russie reste le seul État arctique côtier ne s'opposant pas au statut du PNO revendiqué par le Canada.¹²⁹

Les deux partagent aussi des visions similaires quant au trafic maritime dans l'Arctique. La Russie et le Canada se sont montrés en faveur d'une plus grande collaboration avec l'Organisation Internationale Maritime supportant une réglementation polaire et l'harmonisation de la réglementation reliée à la protection de l'environnement. De plus, depuis 2007 le Canada et la Russie ont mis sur pied un pont Arctique entre la Russie et Churchill au Manitoba, et ont des plans pour augmenter l'utilisation de cette route commerciale.¹³⁰

Dans un autre ordre d'idées, le Canada a tout avantage à garder des liens étroits avec la Russie. D'un côté, la Russie est à l'avant-garde de l'exploitation des ressources naturelles de l'Arctique. Une relation étroite avec ce géant arctique permettrait au Canada de bénéficier d'une expertise nécessaire à la réalisation de ses plans pour l'Arctique canadien. De l'autre, la Route du Nord-Est serait ouverte plusieurs années avant le PNO et le Canada pourra encore une fois bénéficier des leçons apprises d'une telle entreprise. Finalement, le Canada peut prendre exemple sur la Russie dans le règlement de ses conflits territoriaux. La Russie qui avait un conflit

¹²⁸ Kristopher, Bergh, « The Arctic policies of Canada and the United States: Domestic motives and international context » extrait de SIPRI Insights on Peace and Security, No. 2012/1, (July 2012), p. 16.

¹²⁹ P. Whitney, Lackenbauer, « Mirror images? Canada, Russia, and the circumpolar world », extrait de *International Journal*, Automne 2010, p. 894.

¹³⁰ Transport Canada, « Canadian Arctic Marine Shipping Assessment Report 2009 », consulté le 20 décembre 2009, <http://pame.is/index.php/amsa-2009-report>

territorial avec la Norvège a conclu une entente bilatérale le 15 septembre 2010, délimitant de façon définitive leur frontière respective en mer de Barents.¹³¹

La Norvège

Un exemple de résolution de conflit qui attire l'attention sur la Norvège qui voit d'un bon œil en l'augmentation de l'activité russe dans l'Arctique dû à sa longue histoire pacifique ce voisin puissant.¹³² De plus, le pays a depuis les années 2000 redirigé sa politique internationale faisant du *Grand Nord* la priorité nationale. En ce sens, la Norvège a publié trois documents depuis 2006 expliquant sa vision pour ce qu'elle appelle communément le *High North*, une expression qui est traduite par *Grand Nord* dans ce mémoire. Le premier est intitulé « Stratégie du Grand Nord », le deuxième « Nouveau blocs de construction dans le Grand Nord » et le dernier : « Le Grand Nord. Vision et Instrument ».¹³³ Cette section explorera donc la politique arctique de la Norvège exprimée dans ces documents avant de clôturer avec sa position sur les enjeux clefs dans l'Arctique.

La *Stratégie du Grand Nord* de la Norvège repose sur trois piliers principaux : le développement de relations étroites avec la Russie, son puissant voisin arctique, l'observation des changements climatiques menant à de l'ouverture de nouvelles routes maritimes commerciales et le développement économique basé sur l'exploitation des ressources naturelles

¹³¹ Ministry of Foreign Affairs, « The High North » accédé le 15 février 2013, <http://www.regjeringen.no/en/dep/ud/campaigns/the-high-north.html?id=450629>

¹³² Norwegian Ministry of Foreign Affairs, « Current Strategic Challenges in the High North », consulté le 11 novembre 2012, <http://regjeringen.no/en/dep/ud/about.mfa/minister-of-foreign-affairs-jonas-gahr-s/Speeches>.

¹³³ Norwegian Ministry of Foreign Affairs, *The High Nord : Vision and Strategies*, Oslo: Norwegian Ministry of Foreign Affairs, 2011.

renouvelables et non renouvelables.¹³⁴ À ce chapitre, la Norvège a très bien accompli ses objectifs depuis 2006. Comme cité plus tôt, la résolution du conflit territorial en mer de Barents fut un coup de maître permettant d'un côté d'alléger les tensions entre les deux Nations et de l'autre, permettant une plus grande coopération dans la réglementation et l'extraction de ressources naturelles. Un rapprochement qui a même eu des débouchés. En 2010, la Russie au travers de Gazprom, une société d'État, a lancé un appel d'offres en direction de la Norvège pour un partenariat dans l'exploitation du gisement de Shtokman. Depuis, la récession a imposé une pause à ce développement, mais cet exemple laisse entrevoir la possibilité d'une plus grande collaboration à l'avenir.¹³⁵

Les deux autres documents du gouvernement norvégien visent des objectifs à plus long terme, soit de 10 à 15 ans. Bien que chaque document reflète majoritairement les grands thèmes présents dans la politique des autres nations arctiques, certaines priorités à long terme de la Norvège illustrent de façon éloquente une redirection d'ensemble vers le Grand Nord.

En premier lieu, on note que la vision norvégienne du Grand Nord inclue très haut dans la liste de priorités, une industrialisation de cette région. Une priorité démontrée par l'engagement du pays qui s'est traduit en 2009 par le déplacement du quartier général des Forces norvégiennes de Stavanger à Bodo, au nord du cercle polaire. La Norvège devenait ainsi le premier pays ayant son quartier général opérationnel dans l'Arctique. De plus, le gouvernement norvégien multiplie

¹³⁴ Norwegian Ministry of Foreign Affairs, « Foreign Minister Støre on the Arctic and Norway's High North Policy video », consulté le 11 novembre 2012, http://www.regjeringen.no/en/dep/ud/audio/video/north_video.html?id=673210

¹³⁵ Dmitry Gorengurg, « Russia's Arctic Security Strategy », *Russian analytical digest*, no. 92, 12 mai 2011, p.12

les efforts depuis 2008 pour transformer le Grand Nord du pays en un centre logistique destiné à supporter la recherche scientifique dans l'Arctique et l'exploration de ressource naturelle en haute mer.¹³⁶

Deuxièmement, à l'opposé de la Russie et du Canada, la Norvège énonce la coopération internationale dans le Grand Nord comme une priorité de sa politique étrangère. Le document; *Le Grand Nord : Vision et Stratégie* est très clair à ce sujet : « Le gouvernement souhaite que la Norvège continue à jouer un rôle de leader pour approfondir et élargir cette coopération [internationale], avec des canaux ouverts aux Nations non arctiques et les partenaires de l'extérieur de la région ». ¹³⁷ Une position alarmante pour le Canada qui souhaite minimiser les influences externes dans l'établissement d'une gouvernance arctique. À cet effet, le Ministre des Affaires Étrangères norvégien, Jonas Stoere, a plaidé en faveur d'une politisation du Conseil Arctique.¹³⁸ Il n'est donc pas surprenant d'apprendre que la Norvège soit aussi en faveur d'une augmentation du nombre d'observateurs permanents au Conseil Arctique.¹³⁹

Ce multilatéralisme engagé de la part de la Norvège se reflète aussi dans sa position sur le PNO. Une position assise non seulement sur une coopération internationale, mais aussi sur des priorités à long terme énoncées dans la politique du Grand Nord du pays.¹⁴⁰ Au premier plan, le

¹³⁶ NCE Maritime, « Logistical Development in the High North », accède le 10 février 2013. www.ncemaritime.no/download.aspx?object_id.pdf

¹³⁷ Norwegian Ministry of Foreign Affairs, *The High Nord : Vision and Strategies*, Oslo: Norwegian Ministry of Foreign Affairs, 2011,p.18

¹³⁸ Pedersen, Torbjorn. «Debates over the Role of the Arctic Council », *Ocean Development & International Law*, (Tromso: University of Tromso, 2012), p.150.

¹³⁹ *Ibid.* p.151

¹⁴⁰ Norwegian Ministry of Foreign Affairs, *The High Nord : Vision and Strategies*, Oslo: Norwegian Ministry of Foreign Affairs, 2011,p.19

pays planifie augmenter l'utilisation de l'Océan Arctique pour le transport maritime ce qui sous-entend effectivement l'utilisation du PNO et de la route du Nord-Est. Ensuite, il met en lumière le besoin de transformer le centre de gravité de l'Arctique tel qu'on l'a connu durant la Guerre Froide, soit un *no man's land* pour en faire une région de coopération militaire avec la participation de l'OTAN.¹⁴¹

Le Danemark

Une position que le gouvernement danois pourrait bientôt avoir à adopter pour tenter de regagner une influence dans l'Arctique si le Groenland venait se débarrasser de tous ses liens avec le Danemark. Rappelons que le Danemark est un pays arctique côtier uniquement de par sa relation avec le Groenland et qu'il a introduit la notion de *Self Rule* en 2009. Un concept qui inclut une option d'indépendance si la population du Groenland le désire.¹⁴² On voit que la situation est compliquée par les différentes régions du royaume danois. C'est dans cette optique que le Danemark a énoncé sa politique pour l'Arctique dans un document intitulé *Danemark, Groenland et les Îles Faroe : Royaume du Danemark stratégie pour l'Arctique de 2011-2020* qui parle, dès son introduction de vision commune entre le Danemark, le Groenland et les Îles Faroe.¹⁴³ Cette section concentrera donc son attention sur la relation Danemark-Groenland, de la politique arctique du Royaume du Danemark et ses défis avant de clôturer sur ses positions sur les enjeux internationaux dans l'Arctique.

¹⁴¹ *ibid*

¹⁴² Petersen, Nikolaj. « The Arctic as a New Arena for Danish Foreign Policy: The Ilulissat Initiative and its Implications », extrait de *Danish Foreign Policy Yearbook 2009*, sous la direction de Nanna Hvidt et Hans Mouritzen, (Copenhague: DIIS, 2009), p. 36.

¹⁴³ Danemark Ministry of Foreign Affairs, *Danemark, Groenland et les Îles Faroe : Royaume du Danemark stratégie pour l'Arctique de 2011-2020*, (Copenhague, Asiatisk Plads 2, 2011), p.4.

L'exploration de la relation entre le Danemark et le Groenland se doit de commencer par une explication des termes du *Self Rule* (le terme français serait : autonomie). Il y plus de 30 ans, le Danemark adoptait le *Home Rule* pour le Groenland et les Îles Faroe.¹⁴⁴ Cette notion divisait le Royaume du Danemark en plusieurs régions déléguant des droits de gouvernance administrative au Groenland et aux Îles Faroe. Toutefois, bien que cette dernière loi donne des pouvoirs administratifs aux provinces ainsi créées, le *Home Rule* n'accordait pas de pouvoir législatif ni de droits sur le sous-sol du territoire.¹⁴⁵ Ce dernier point changea donc de façon importante avec l'entrée en fonction du *Self Rule* voté le 21 juin 2009, qui donne au Groenland les pouvoirs mentionnés précédemment. Toutefois, ces nouveaux droits auront un coût pour les Groenlandais puisque ceux-ci verront le paiement de transfert au Groenland de trois-milliards de Kroner, soit approximativement 6000 dollars canadiens par habitant pour compenser pour les redevances nouvellement perçues pour l'exploitation de leur sous-sol. Il est à noter que le *Self Rule* ne contient aucun droit additionnel quant à la politique étrangère, une compétence qui restera donc au niveau du Royaume du Danemark.¹⁴⁶

La politique arctique du Danemark s'appuie sur quatre piliers : La paix et la sécurité dans l'Arctique, le développement durable, le respect de l'environnement et la collaboration avec les partenaires internationaux.¹⁴⁷ Avec cet agenda politique international pour l'Arctique il n'est pas

¹⁴⁴ Petersen, Nikolaj. « The Arctic as a New Arena for Danish Foreign Policy: The Ilulissat Initiative and its Implications », extrait de *Danish Foreign Policy Yearbook 2009*, sous la direction de Nanna Hvidt et Hans Mouritzen, (Copenhague: DIIS, 2009), p. 38.

¹⁴⁵ Mia Benett, « Denmark's Strategy for the Arctic », *Foreign Policy Association*, 14 novembre 2011.

¹⁴⁶ Petersen, Nikolaj. « The Arctic as a New Arena for Danish Foreign Policy: The Ilulissat Initiative and its Implications », extrait de *Danish Foreign Policy Yearbook 2009*, sous la direction de Nanna Hvidt et Hans Mouritzen, (Copenhague: DIIS, 2009), p. 39.

¹⁴⁷ Danemark Ministry of Foreign Affairs, *Danemark, Groënland et les Îles Faroe : Royaume du Danemark stratégie pour l'Arctique de 2011-2020*, (Copenhague, Asiatisk Plads 2, 2011), p.13.

étonnant d'apprendre que le Danemark travaille de concert avec l'Organisation Maritime Internationale (IMO) pour y augmenter la réglementation du trafic maritime. Surtout si l'on considère qu'entre 2009 et 2011 le trafic maritime de plaisance à augmenter de 30% dans les eaux du Groenland.¹⁴⁸ Une initiative qui s'ajoute aux efforts de cartographie maritime des eaux groenlandaises entrepris par le Danemark. Un travail qui pourrait s'avérer très utile si le Groenland venait à exploiter son plein potentiel énergétique.

Surtout si l'on en croit les auteurs de *The Future of the Arctic : a key to global sustainability*, qui réfèrent au Groenland comme ayant le potentiel de devenir l'Arabie Saoudite du Nord. Une observation qui ne se limite pas aux 37 milliards de barils estimé par l'USGS et tient compte de l'eau potable, le Groenland détenant la plus grande réserve d'eau potable au monde et finalement d'importantes ressources halieutiques sur son territoire.¹⁴⁹ Il est donc de mise pour le Danemark de prioriser le développement durable dans sa politique internationale, un élément qui va de mise avec la protection de l'environnement.

C'est maintenant le dernier élément de la politique arctique du Danemark qui nous amène à discuter de ses positions sur les enjeux internationaux de l'Arctique. Sa politique identifie clairement un désir d'augmenter la collaboration internationale. À ce chapitre, le Danemark a pris des positions et des actions démontrant clairement son engagement. En premier, le Danemark délimite bien le mandat de chacun de ses forums de collaborations et a pour chacun une vision claire. Pour ce qui est de la réunion des *Cinq Arctique*, le Danemark continue de

¹⁴⁸ Mia Benett, « Denmark's Strategy for the Arctic », *Foreign Policy Association*, 14 novembre 2011.

¹⁴⁹ Francesco Stipo, et coll., « The Future of the Arctic: A Key to Global Sustainability » *CADMUS: Promoting Leadership in thoughts that lead to actions*, volume 1, issue 5, 7 décembre 2012, p.44.
http://www.cadmusjournal.org/files/pdfreprints/vol1issue5/Reprint_CJ-I5_The_Future_of_the_Arctic_FS.pdf

privilegier ce forum à participation limitée pour négocier le règlement des conflits territoriaux.¹⁵⁰ Des efforts de collaboration qui ont porté ses fruits en novembre 2012, tel que démontré par l'entente de principe entre le Canada et Danemark visant à délimiter la frontière entre les deux pays en Mer de Lincoln.¹⁵¹ Par contre, sa position au sujet du Conseil Arctique est plus complexe et moins avantageuse pour le Canada. Le Danemark croit que le Conseil Arctique doit se concentrer sur les enjeux affectant les populations autochtones et que son pouvoir décisionnel soit renforcé.¹⁵² Une affirmation soutenue par le document de la politique arctique du Danemark qui mentionne que l'UE se doit de respecter les traditions des autochtones si elle veut participer au Conseil Arctique, citant l'exemple de l'embargo sur les produits de phoques.¹⁵³ Une position qui n'est pas sans rappeler celle de certains des autres États arctiques comme nous le verrons.

Islande, Finlande et Suède

En périphérie du cercle restreint des cinq nations côtières arctiques il y a trois autres nations arctiques dont la politique Arctique mérite notre attention : l'Islande, la Finlande et la Suède. Ce besoin s'explique par l'influence considérable que ceux-ci détiennent au niveau des organisations internationales telles que les Nations-Unies et le Conseil de l'Arctique. Une influence découlant de leur nombre et de leur pouvoir de vote bien plus que de l'importance de leur participation au développement arctique. Les intérêts arctiques de chacun des pays seront

¹⁵⁰ Mia Benett, « Denmark's Strategy for the Arctic », *Foreign Policy Association*, 14 novembre 2011.

¹⁵¹ La Presse Canadienne, « Mer de Lincoln : entente de principe Canada-Danemark », *La Presse*, 29 novembre 2012.

¹⁵² Mia Benett, « Denmark's Strategy for the Arctic », *Foreign Policy Association*, 14 novembre 2011.

¹⁵³ Danemark Ministry of Foreign Affairs, *Danemark, Groënland et les Îles Féroé : Royaume du Danemark stratégie pour l'Arctique de 2011-2020*, (Copenhague, Asiatisk Plads 2, 2011), p.4.

donc discutés, ainsi que leurs positions sur les enjeux clefs de l'Arctique en commençant par l'Islande.

La politique étrangère de l'Islande a subi des bouleversements importants depuis le retrait unilatéral des Forces militaires américaines en 2006. Ayant pris conscience de son rôle privilégié au sein des nations arctiques, le gouvernement islandais travaille maintenant à l'élaboration d'une politique arctique. Une politique basée sur 11 éléments reflétant principalement les enjeux présents dans les politiques arctiques de ses voisins à l'exception de principale qui porte sur la revendication d'une reconnaissance de l'Islande comme un pays côtier de l'Arctique.¹⁵⁴

Jusqu'en 2006, les Américains assuraient une présence militaire et stratégique en Islande. Leur retrait, au terme d'une longue querelle diplomatique, vint changer la donne de façon substantielle pour le pays.¹⁵⁵ Un changement de direction de la part des Américains en faveur de la guerre contre la terreur et la guerre en Afghanistan. Ce vacuum laissé par les Américains a vite été rempli par les Russes qui, dès 2007, ont recommencé les vols de bombardiers au-dessus de l'Arctique. Une situation exploitée par le gouvernement islandais tournant sa politique internationale vers le Nord afin d'attirer le soutien des autres Nations de l'OTAN. Une stratégie qui s'avéra profitable puisque des patrouilles aériennes arctiques à temps partiel furent prises en charge tour à tour par les alliés de l'OTAN à partir de 2008. Cette nouvelle donne fut reflétée par des ententes bilatérales avec la Norvège, le Danemark et l'Angleterre.

¹⁵⁴ Valur Ingimudarson, « Iceland's Post-American Security Policy, Russian Politics and the Arctic Question », *Rusi Journal*, Vol. 154 No.4 (août 2009), p.75.

¹⁵⁵ *Ibid*, p.74.

La politique arctique de l'Islande a été influencée par la Norvège et a adopté une politique arctique rassemblant plusieurs éléments sans grande cohérence jusqu'à maintenant. Une politique où la chèvre et le chou sont ménagés en gardant à la base de bonnes relations avec la Russie, et en y ajoutant les changements climatiques, l'extraction des ressources hydrocarbures et des revendications pour un plus grand rôle dans l'Arctique.

C'est d'ailleurs ce dernier point qui fait sourire dans la lecture de l'énoncé officiel de la politique arctique islandaise puisque le reste est presque identique à la politique arctique norvégienne. L'Islande revendique le droit d'être considérée comme étant un État arctique côtier au même titre que les cinq nations arctiques côtières.¹⁵⁶ Une revendication expliquée en partie par son opposition aux réunions, où seules les cinq nations arctiques côtières étaient invitées, prétextant que les décisions prises étaient du ressort de toutes les nations arctiques. Il y a fort à parier que si l'Islande faisait partie d'un *nouveau cercle des six Nations Arctiques* cette position changerait pour favoriser une plus grande exclusivité des décisions.¹⁵⁷

Une situation qui favoriserait l'Islande si l'on considère le prospect d'ouverture des voies navigables transarctiques permettant de relier l'Atlantique Nord au Pacifique. De par sa position géographique, l'Islande aurait donc la possibilité de devenir une plaque tournante du trafic commercial transarctique et bénéficier d'un apport commercial important.¹⁵⁸

¹⁵⁶ Minister of Foreign Affairs, « A Parliamentary Resolution on Iceland's Arctic Policy », accédé le 5 février 2013, <http://www.mfa.is/news-and-publications/nr/6275>.

¹⁵⁷ Arctic Portal, « Icelandic Arctic Policy under development », consulté le 5 février 2013, <http://www.arcticportal.org/features/742-icelandic-arctic-policy-under-development>.

¹⁵⁸ Valur Ingimudarson, « Iceland's Post-American Security Policy, Russian Politics and the Arctic Question », *Rusi Journal*, Vol. 154 No.4 (août 2009), p.77.

Une situation bien différente de la Finlande et de la Suède qui ont des politiques arctiques extrêmement similaires. Les deux pays ne sont pas des nations arctiques côtières et, mais sont par contre tous deux membres de l'UE. De plus, les deux pays ont une population autochtone importante ; les *Sámis* qui façonnent de façon importante leur politique arctique.

Leur énoncé de politique internationale est centré sur les relations externes : une démonstration d'internationalisme saillant. Leur vision du développement de l'Arctique vise un cadre beaucoup plus inclusif et un renforcement des organisations de gouvernance de l'Arctique en particulier le Conseil Arctique. Il est à noter que bien que les deux pays soient en faveur d'un plus grand nombre d'observateurs permanents, seul la Finlande inclut l'obtention du statut d'observateur permanent pour l'UE comme priorité. À part cette différence importante, les points saillants de leur politique restent similaires, centrés sur une coopération dans l'Arctique, le développement durable et la sécurité.^{159, 160}

L'Union Européenne

L'UE a énoncé ses intérêts dans un document en 2008 intitulé *The European Union and the Arctic Region* où sa position est expliquée par rapport aux organismes de gouvernance arctique et aux enjeux qui la préoccupent.¹⁶¹ Une position plus tard reconnue lors du Conseil de l'UE à la fin de 2009 durant la présidence de la Suède. Celui-ci se montra favorable à l'énoncé des intérêts de l'UE en Arctique en rappelant chacun des objectifs visés, mais souligna aussi « la

¹⁵⁹ Government Offices of Sweden, *Sweden's Strategy for the Arctic region*, (Stockholm: Ministry of Foreign Affairs Sweden, 2011).

¹⁶⁰ Prime Minister's Office Publications, *Finland's Strategy for the Arctic Region*, (Helsinki : Prime Minister's Office Publications, 2010).

¹⁶¹ European Union External Action. « The European Union and the Arctic region », consulté le 20 janvier 2013, http://eeas.europa.eu/arctic_region/docs/com_08_763_en.pdf

reconnaissance des droits légitimes des États littoraux dans l'Arctique. »¹⁶² Une rhétorique qui ne va pas s'en rappeler celle des nations arctiques dans leurs revendications de souveraineté dans la région. On s'aperçoit donc que les pays arctiques de l'UE jouent le rôle de gardien, mettant en place des énoncés protégeant les droits de toutes les nations arctiques.

Quant au lobbying en faveur de l'UE, on pourrait penser que les trois pays faisant partie du Conseil Arctique s'accordent pour pousser l'agenda de l'UE. Ce n'est toutefois pas le cas, puisque la Finlande est le seul pays ayant offert un support constant à l'UE, allant même jusqu'à énoncer le statut d'observateur permanent au Conseil Arctique comme un des objectifs de sa politique Arctique.¹⁶³ Dans le cas du Groenland, la situation est tout autre puisqu'il a retiré sa demande pour entrer dans la zone économique Européenne en 1985 afin de protéger son industrie de la pêche.¹⁶⁴

On rapporte qu'approximativement la moitié de la production de pêche en Arctique est consommée par l'UE.¹⁶⁵ De plus, le quart du pétrole et du gaz extraits de l'Arctique est acheminé vers l'UE et contribue à sa sécurité énergétique.¹⁶⁶ L'UE représente aussi la plus grande région

¹⁶² Council of the European Union. *Foreign Affairs Council meeting*. Brussels: UN, 8 décembre 2009.

¹⁶³ Prime Minister's Office Publications, *Finland's Strategy for the Arctic Region*, (Helsinki : Prime Minister's Office Publications, 2010).

¹⁶⁴ Francesco Stipo, et coll., « The Future of the Arctic: A Key to Global Sustainability » *CADMUS: Promoting Leadership in thoughts that lead to actions*, volume 1, issue 5, 7 décembre 2012, p.44.

¹⁶⁵ European Environmental Agency, *Arctic environment: European perspectives why should Europe care?*, Environmental Issue Report 38, Copenhagen: European Environment Agency, 2004.

¹⁶⁶ Sandra Cavalieri et coll., *EU Arctic footprint and policy assessment: Final report*, (Berlin : Ecology Institute, 2010), p. 25.

commerciale au monde contrôlant 40% du trafic maritime et pour cette raison a tout avantage à sécuriser l'accès à la Route du Nord-Est et au PNO.¹⁶⁷

D'un côté beaucoup plus géopolitique, l'UE a aussi des intérêts indéniables dans l'Arctique. Pas surprenant, sachant que trois de ses membres font partie des huit nations arctiques : Finlande, Danemark/ Groenland et la Suède. De plus, l'Islande et la Norvège font partie des accords économiques régionaux qui tissent des liens serrés avec l'UE. Des aspects qui font que le groupe des huit reste fortement lié avec l'UE d'autant plus que l'Islande pourrait bien en devenir membre très bientôt, incité par ses déboires financiers.¹⁶⁸ Une situation qui pourrait bien donner un levier considérable à l'UE dans ses revendications arctiques.

Conclusion

La convergence des intérêts dans un contexte international est une tâche ardue. Cela dit, l'exploration des politiques arctiques des pays présentés plus tôt révèle certaines zones de convergences qu'il est bon de rappeler en conclusion. Premièrement, toutes les nations arctiques s'entendent pour dire que le développement de l'Arctique passe par l'exploitation des ressources naturelles. Une exploitation qui revêt différents visages et niveaux d'importance, mais qui reste au centre de la politique arctique de tous les pays présentés, y compris l'UE. De plus, les nations arctiques s'entendent pour dire que le développement de l'Arctique passe aussi par une collaboration accrue entre les nations basée sur les lois et les organismes internationaux.

¹⁶⁷ Parlement Européen, « Report on a sustainable EU policy for the high north », consulté le 20 février 2013, <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?type=REPORT&reference=A7-2010-0377&language=EN>.

¹⁶⁸ Arctic Portal, « Icelandic Arctic Policy under development », consulté le 5 février 2013, <http://www.arcticportal.org/features/742-icelandic-arctic-policy-under-development>.

Dans cette optique, les nations arctiques sont unanimes dans leurs revendications réclamant que le développement de l'Arctique se fasse sans l'ingérence de parties extérieures. Ensuite, les nations arctiques s'entendent pour régler leur conflit selon les règles établies par l'UNCLOS. La grande majorité soutient aussi une augmentation de la réglementation du trafic arctique sous la tutelle de l'IMO. Par contre, tous ne s'entendent pas sur les moyens menant à cette gouvernance.

Le Conseil Arctique est le théâtre de cette divergence. Bien que tous les pays voient une raison d'être pour le Conseil Arctique, le rôle de celui-ci, ainsi que le nombre de participants à ce forum reste le sujet de multiples débats. D'un côté, certains États croient que l'importance de l'Arctique pour l'UE est si considérable que cette situation devrait donner un droit d'observateur permanent à cette dernière au Conseil Arctique. De l'autre, d'autres états tels que le Canada et la Russie voient d'un mauvais œil la participation de l'UE craignant l'ingérence de sa part. Une situation ambiguë du fait des multiples positions sur le sujet ce qui n'est pas le cas du PNO. À ce sujet, toutes les nations arctiques, à l'exception de la Russie, ont pris position énonçant que le PNO est un détroit international et non des eaux intérieures comme le déclare le Canada.

L'exception à cette position est la Russie qui s'est abstenue de prendre position et qui dans l'Arctique adopte une stratégie très similaire à celle du Canada. Le Canada qui obtient une convergence limitée avec ses partenaires arctiques internationaux. Ce qui nous mène à la conclusion qu'une approche *multilatéralisme* dans l'Arctique reste une avenue possible grâce à

des intérêts similaires, mais aussi à cause de la convergence des intérêts canadiens avec la Russie, la puissance dominante dans l'Arctique.

CONCLUSION

Comme il fut démontré l'Arctique est un environnement complexe impliquant de multiples acteurs internationaux. Cet aspect est apparent dès les débuts de l'histoire du Grand Nord canadien puisque l'activité dans ce coin reculé, vaste et peu peuplé du continent fut directement reliée aux événements sur la scène internationale. C'est d'ailleurs les événements de la Deuxième Guerre mondiale qui ont amené Américains et Canadiens à sécuriser le toit du monde, celui-ci étant devenu un point géostratégique critique. Une situation qui permit au gouvernement canadien d'assurer la sécurité de l'Arctique à peu de frais.

Cette situation disparu avec la fin de la guerre froide et l'Arctique a vu naître un nouveau souffle axé sur la coopération avec la création du Conseil Arctique. Ce forum reste encore aujourd'hui la seule organisation internationale rassemblant les huit Nations arctiques et les communautés autochtones visant à établir une gouvernance arctique. Toutefois, tous les acteurs ne s'entendent pas sur l'autorité à accorder au Conseil. Le Canada croit de son côté, que l'autorité du Conseil Arctique devrait être renforcé.¹⁶⁹ Une position *Multilatéraliste* qui ne cadre pas du tout avec le discours teinté d'*Unilatéralisme* que le gouvernement a démontré depuis 2006. Le gouvernement canadien qui a multiplié les annonces de dépenses militaires en vue de défendre la souveraineté de l'Arctique.

¹⁶⁹ Richard Labévière et François Thual, *La bataille du Grand Nord a commencé ...*, (France : Perrin, 2008), p. 155-156.

Une souveraineté menacée par les changements dans l'Arctique : la fonte des glaces plus rapide qu'anticipé augmente l'accessibilité du territoire et laisse présager l'ouverture du PNO et la disparition du pergélisol qui affecte de façon importante les infrastructures supportant les communautés nordiques. Deux facteurs qui, combiné à la découverte de ressources naturelles gigantesques (hydrocarbure et minerais) dans l'Arctique laisse entrevoir le spectre d'une nouvelle ruée vers l'or, source potentielle de conflit international.¹⁷⁰ Une situation qui laisse présager une augmentation importante du trafic maritime dans l'Arctique et remet à l'ordre du jour le statut du PNO sur lequel le Canada ne s'entend pas avec la majorité de la communauté internationale. Le Canada qui affirme que le PNO renferme des eaux intérieures canadiennes non libre de passage à la communauté internationale.

Le Canada se retrouve donc dans une position où une approche basée sur un *Unilatéralisme* à peu de chance de réussir. À défaut d'une approche *Unilatéraliste* proscrite par la situation, le *Continentalisme* et le *Multilatéralisme* doivent être envisagé. Dans cette optique, les mots de Whitney Lackenbauer résonne avec la démonstration de la thèse : « C'est ainsi qu'une stratégie basé sur le *Canada d'abord* serait politiquement viable, contrairement aux attentes irréalistes d'une stratégie axé sur « le Canada seulement. »¹⁷¹

Dans cette vision, le *Continentalisme* devient inévitable puisque sa présence s'est ancrée en Amérique du Nord depuis la création des deux pays. De plus, un *Continentalisme Arctique* irait de pair avec ce qu'on peut voir au niveau de l'économie, la sécurité, la culture et la plupart

¹⁷⁰ V. Eiffing et T. Struye de Swielande, « L'Arctique : nouvel eldorado? », Extrait de *Note d'analyse n°15*, Chaire Inbev-Baillet Latour, Université Catholique de Louvain, (mars 2011), p. 13.

¹⁷¹ P. Whitney, Lackenbauer, « From polar race to polar saga: an integrated strategy for Canada and the circumpolar world », *Foreign Policy for Canada's Tomorrow*, No. 3, juillet 2009, p. 5.

des positions des deux pays en politique internationale. Toutefois, cette approche présente des risques puisque le Canada risque fort d'avoir à aligner ses positions avec la puissance hégémonique mondiale et de perdre de son autonomie décisionnelle. Une situation qui déplairait grandement à l'électorat canadien qui n'adhère pas entièrement aux valeurs américaines.

Le gouvernement canadien sous Stephen Harper exploite cette différence avec succès servant au canadien un judicieux discours axé sur la souveraineté et la sécurité dans l'Arctique et l'identité canadienne. Un message insistant que la défense du Canada passe par *des bottes sur le territoire*. Une rhétorique unilatéraliste que le Canada ne peut se permettre d'implanter dû à l'immensité du territoire et au coût exorbitant d'opérer dans l'arctique. Un message qui semble destiné à un auditoire domestique et dont les relations avec les américains ne souffrent pas.

Les américains qui ont d'autres priorités que l'Arctique qu'ils ont délaissé de façon substantielle depuis la fin de la guerre froide. Il reste que le rapport de l'USGS publié en 2009 a enclenché un regain d'intérêt pour l'Arctique. Un réveil qui se fait en douceur et dans le même sens que le gouvernement canadien. Les priorités des deux gouvernements sont essentiellement les mêmes, axées sur la présence de ressources naturelle et la sécurité. Il reste que les Américains sont présentement bien mal préparés pour faire face aux défis arctiques en termes de capacité.

Par contre en ce qui a trait aux positions sur les enjeux arctiques internationaux le Canada et les États-Unis sont aux antipodes. Ils ont un conflit territorial en Mer de Barents que la loi des Nations-Unis sur les Droits de la Mer (UNCLOS) pourrait aider à résoudre mais qui nécessiterait la ratification de celle-ci par les États-Unis. Ensuite, leur position au sujet du PNO sont

diamétralement opposés les États-Unis considérant le passage comme un détroit international. Enfin, les américains désireraient minimiser l'autorité du Conseil Arctique et en faire un forum international ouvert à tous. Des différents idéologiques difficilement surmontables qui démontrent que malgré toute la collaboration économique Canado-américaine dans l'Arctique un Continentalisme entier risque fort de se faire au détriment des intérêts du Canada.

De l'autre côté, le *Multilatéralisme* présente un choix important de partenaires Arctique. L'analyse des politiques étrangères Arctiques des différentes Nations arctiques a permis d'identifier les zones de convergences pour la politique étrangère arctique permettant de croire que le développement de l'Arctique par une augmentation de la diplomatie et donc vision plus Libéraliste du futur. La démonstration de la thèse a permis de conclure que toutes les Nations arctiques s'entendent pour régler leur conflit dans un cadre légal fournit par les Nations Unis.

Ces mêmes pays s'entendent aussi sur un développement de l'Arctique exempt d'ingérence de la part d'organisation extérieure. Les pays basent ce développement de l'Arctique presque exclusivement sur l'extraction des ressources naturelles. Il n'est donc pas étonnant que la grande majorité de ceux-ci identifient l'augmentation de la réglementation du trafic maritime arctique par l'IMO comme une priorité.

Toutefois, la convergence avec les intérêts canadiens s'arrête là. Les différences de visions sont nombreuses spécifiquement au sujet du Conseil Arctique. La position du Canada quant au nombre d'observateurs rencontre l'opposition de plusieurs États arctiques qui désirent élargir la participation internationale par le biais de nouveaux observateurs permanents. Contre

toute attente la Russie se positionne du côté du Canada dans cet enjeu craignant l'ingérence de l'UE au Conseil Arctique. Le statut du PNO est un autre de ces points de divergence évidents où le Canada se trouve isolé de par sa position et où la Russie vient donner un appui inattendu. La Russie est le seul pays qui n'a pas contredit la position du Canada au sujet du PNO.

La Russie qui est présentement le pays arctique par excellence non seulement de par la grandeur de son territoire Arctique mais aussi parce qu'elle est à l'avant-garde de l'exploitation des ressources naturelles dans l'arctique. Un pays qui a aussi adopté une rhétorique étrangement similaire à celle du Canada pour aussi justifier des dépenses militaires importante sans pour autant que ceci n'affecte ces relations avec le Canada.

Tous ces éléments démontrent que le Canada ne peut se contenter d'une approche *Unilatéralisme* ou même d'un *Continentalisme*. Il est certain que la relation avec les États-Unis doit être préservée. Par contre, le gouvernement canadien doit se positionner en prenant une approche *Multilatéraliste* basé sur le *Canada d'abord*. Une stratégie qui passe par un réalignement de la politique étrangère canadienne sur la coopération et la diplomatie arctique.

Bibliographie

Affaires étrangères et Commerce international Canada. « Conseil de l'Arctique », consulté le 5 janvier 2013,
<http://www.international.gc.ca/polar-polaire/council-conseil.aspx?lang=fr&view=d>.

Allan, James. *Sovereign Statehood: The basis of international society*, Londre: Allen & Unwin, 1986.

Arctic Portal, « Icelandic Arctic Policy under development », consulté le 5 février 2013,
<http://www.arcticportal.org/features/742-icelandic-arctic-policy-under-development>.

Arctic Council. « Arctic Council – History », consulté le 5 janvier 2013,
<http://www.arctic-council.org/index.php/en/about-us/history>

Arteau, Richard. « Libre-échange et continentalisme : récapitulations » extrait de *La politique économique à l'épreuve du continentalisme*, Montréal : GRÉTSÉ – ACFAS, 1988, p. 169-195.

Banks, Nigel D. « Forty Years of Canadian Sovereignty Assertion in the Arctic, 1947-87. »
 Extrait de *Arctic* 40, no. 4, (1987), p. 285-291.

Bartenstein, Kristin. « "use it Or Lose it": An Appropriate and Wise Slogan? », extrait de *Policy Options*, Vol 31, issue 7 (juillet/août 2010), p. 69,
<http://search.proquest.com/docview/734471925?accountid=9867>

Bennett, Mia. « Denmark's Strategy for the Arctic », extrait de *Foreign Policy Association*, 14 novembre 2011.

Bergh, Kritopher. « The arctic policies of Canada and the United States : Domestic motives and international context », extrait de *SIPRI Insights on Peace and Security*, No.2012/1, (juillet 2012), p. 2-20.

Bergh, Kritopher et Ingmar Oldberg. « The new Arctic: building cooperation in the face of emerging challenges », extrait de *SIPRI conference report*, (26 avril 2011), p.1-8.

Bergh, Kristopher. « The Arctic policies of Canada and the United States: Domestic motives and international context » extrait de *SIPRI Insights on Peace and Security*, No. 2012/1, (July 2012), p. 1-20.

Boswell, Randy. « Military leaders from Arctic countries to meet in Canada », extrait de *Nunasiaq Online*, 4 avril 2012.

Bolstad, E., « Changes in congress leave Alaska with fewer earmarks », extrait de *Anchorage Daily News*, 22 février 2012.

Busson, Marie-Pierre. « Le discours canadien sur l'arctique, une rhétorique d'exception : explication interne ou externe », Travail rédigé dans le cadre d'une maîtrise en administration publique internationale, École National d'Administration Publique, 2008.

Byers, Michael. « Time to negotiate the Northwest passage with the United States », extrait de *Options Politiques*, octobre 2011, p.68-71.

Byers, Michael. « Unfrozen sea: Sailing the Northwest Passage », extrait de *Options Politiques*, mai 2007, p.30-33.

Byers, Michael. *What is Canada for? Intent for a Nation: A relentlessly optimistic manifesto for Canada's role in the world*, Vancouver: Douglas and McIntyre, 2007.

Canada, Gouvernement du Canada. Énoncé de la politique étrangère du Canada pour l'Arctique: Exercer notre souveraineté et promouvoir à l'étranger la stratégie pour le Nord du Canada, Ottawa, 2010.

Canadian Encyclopedia, « Physiographic Regions », accédé le 25 décembre 2012, <http://www.thecanadianencyclopedia.com/articles/physiographic-regions>.

CADMUS, « The Future of the Arctic : A Key to Global Sustainability », consulté le 5 février 2013, <http://cadmus.newwelfare.org/2012/12/07/the-future-of-the-arctic-a-key-to-global-sustainability/>

Campbell, Clark. « Russia proposes Arctic détente », extrait du *Globe and Mail*, 1 juillet 2009.

Cannon, Lawrence. Discours au lancement de la politique étrangère canadienne de l'arctique, Ottawa Canada, 20 août 2010.

Cannon, Lawrence. Discours, Economic Club of Canada: The Global Economy and Canada's response, Toronto, Canada, 23 novembre 2009.

Cavaliere, Sandra, et coll., *EU Arctic footprint and policy assessment: Final report*, (Berlin : Ecologie Institute, 2010)

Charon, Andre. « Le passage du nord-ouest », extrait de *Revue militaire canadienne*, hiver 2005-2006, (2006), p.41-47.

Convention des Nations-Unis sur les droits de la mer (UNCLOS), Parti XII : Protection et préservation de l'environnement marin, Section 8 : Zone recouverte de glace. 10 décembre 1982.

Cornut, Jérémie. « Why and when we study the Arctic in Canada », extrait de *International Journal*, Vol. 65, Issue 4, (automne 2010), p.943-953.

Council of the European Union. *Foreign Affairs Council meeting*. Brussels: UN, 8 décembre 2009.

Danemark. Danemark Ministry of Foreign Affairs, *Danemark, Groënland et les Îles Faroe : Royaume du Danemark stratégie pour l'Arctique de 2011-2020*, Copenhague, Asiatisk Plads 2, 2011.

De Grandpré, Hugo. « Triste exploit en voilier dans le Grand Nord », extrait de *La Presse*, 5 novembre 2012.

Dey, Anouk. « The North is Calling. But not for More CF-18s. », extrait de OpenCanada.org: Canada's hub for International affairs, 19 octobre 2011.

Dupré, Sophie. « Risques, vulnérabilités et enjeux environnementaux induits par la navigation dans l'arctique canadien », extrait de *Passages et mers Arctiques : Géopolitique d'une région en mutation*, sous la direction de Frédéric Lasserre, Québec : Presse de l'université du Québec, 2010, p. 224-241.

Elliot-Meisel, Elizabeth B. *Arctic diplomacy: Canada and the United-States in the Northwest Passage*. P. Lang: 1998.

Elliot-Meisel, E.B. « Still unresolved after fifty years: the Northwest Passage in Canadian-American relations: 1946-1998 », *The American Review of Canadian Studies* 29/3 (Fall 1999): p. 407-430.

Eiffing, V. et T. Struye de Swielande, « L'Arctique : nouvel eldorado? », Extrait de *Note d'analyse n°15*, Chaire Inbev-Baillet Latour, Université Catholique de Louvain, (mars 2011).

European Environmental Agency, *Arctic environment: European perspectives why should Europe care?*, Environmental Issue Report 38, Copenhagen: European Environment Agency, 2004.

European Union External Action. « The European Union and the Arctic region », consulté le 20 janvier 2013, http://eeas.europa.eu/arctic_region/docs/com_08_763_en.pdf.

États-Unis. Département de l'intérieur, *Circum-Arctic Resource Appraisal: Estimates of Undiscovered Oil and Gas North of the Arctic Circle*, Denver, CO : USGS Information services, 23 juillet 2008.

Flemming, Brian. *Canada-U.S. Relations in the Arctic: A neighbourly Proposal*, Scarborough: Canadian Defence & Foreign Affairs Institute, 2008.

Gorengurg, Dmitry. « Russia's Arctic Security Strategy », extrait de *Russian analytical digest*, no. 92, 12 mai 2011,.

Gotlieb, Allan. Discours, Conférence Commémorative O.D. Skelton, Toronto, Canada, 10 décembre 1991.

Government Offices of Sweden, Sweden's Strategy for the Arctic region, Stockholm: Ministry of Foreign Affairs Sweden, 2011.

Griffith, Franklin. « Towards a Canadian Arctic strategy », extrait *Il Polo*, (décembre 2009), p.8-75. <http://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=mth&AN=9619692&site=ehost-live>.

Hamelin, Jean et Yves Roby. « L'évolution économique et sociale du Québec, 1851-1896 », *Idéologies au Canada français, 1850 – 1900*, sous la direction de Fernand Dumont et Jean-Charles Falardeau, Volume 10, numéro 2-3, (1969), p.157-169.

Hitchins, Diddy R.M. « Alaska and Canada : Arctic Neighbo(u)rs », s.d.n.l., p.14.

Holtsmark, Sven G., « Towards cooperation or confrontation? Security in the high North », extrait de *Research Paper*, No. 45, (février 2009), p. 1-12.

Huebert, Rob. « Canadian Arctic sovereignty and security in a transforming circumpolar world » extrait de *Foreign Policy for Canada's tomorrow*, no.4 (July 2009).

Huebert, Rob. « Canadian Arctic Security Issues - Transformation in the Post-Cold War Era », extrait de *Journal International*, no. 205, printemps 1999, p.203-231.

Huebert, Rob. « New Directions in Circumpolar Cooperation: Canada, the Arctic Environmental Protection Strategy and the Arctic Council » extrait de *Canadian Foreign Policy*, 5 no.2 (hiver 1998).

Howard, Roger. *Arctic Gold Rush: The New Race for Tomorrow's Natural Resources*, London: Continuum International Publishing Group, 2010.

Huebert, Rob. « Canada and the Changing International Arctic: At the Crossroads of Cooperation and Conflict » extrait de *Institute for Research on Public Policy*, 2008, <http://search.proquest.com/docview/58849494?accountid=9867>.

Harper, Stephen. Discours, The call of the North, Yellowknife, Canada, 17 Août 2006.

Ingimudarson, Valur. « Iceland's Post-American Security Policy, Russian Politics and the Arctic Question », extrait de *Rusi Journal*, Vol. 154 No.4 (août 2009), p.74-80.

Labévière, Richard et François Thual. *La bataille du Grand Nord a commencé ...*, France : Perrin, 2008.

Lackenbauer, P. Whitney, « From polar race to polar saga: an integrated strategy for Canada and the circumpolar world », extrait de *Foreign Policy for Canada's Tomorrow*, No. 3, juillet 2009, p. 1-90.

Lackenbauer, P. Whitney, « Mirror images? Canada, Russia, and the circumpolar world », extrait de *International Journal*, Automne 2010, p. 889-897.

La Presse Canadienne, « Mer de Lincoln : entente de principe Canada-Danemark », extrait de *La Presse*, 29 novembre 2012.

Laruelle, Marlène. « Russia's Arctic Ambitions : Transforming the cost of Cold », extrait de *Institute for Security and Development Policy*, Policy Brief No. 7, (juin 2009), p.1-3.

Lasserre, Frédéric « Mines et Pétrole : Vers une rapide expansion de l'exploitation des ressources naturelles du sous-sol de l'arctique », extrait de *Passages et mers Arctiques : Géopolitique d'une région en mutation*, sous la direction de Frédéric Lasserre, Québec : Presse de l'université du Québec, 2010, p. 373-409.

Lasserre, Frédéric. « China and the Arctic : Threat or Cooperation Potential for Canada ? », extrait de *Canadian International Council*, No. 11, Juin 2010, p. 1-17.
<http://search.proquest.com/docview/58849494?accountid=9867>.

Larson, David L. « United States interests in the Arctic region », extrait de *Ocean Development & International Law*, Volume 21, Issue 2, 1990, p. 167-191.

Leif Christian Jensen et Pal Wilter Skedsmo. « Approaching the North: Norwegian and Russian foreign policy discourses on the European Arctic », extrait de *Polar Research*, No. 29, 2010, p.439-450.

May, Bradley. « The U.S. Senate should ratify UNCLOS », extrait de *Naval Institute Proceedings*. juin 2012, Vol. 138 Issue 6, p. 10-11.

Medalye, Jacqueline et Ryan Foster, « *Climate Change and the Capitalist State in the Canadian Arctic: Interrogating Canada's 'Northern Strategy'* », extrait de *Studies in Political Economy*, Vol 90, 2012.

Medvedev, Dimitri. Discours, Réunion du Conseil de Sécurité Russe, Moscou, Russia, 17 septembre 2008.

Mercier, Denis. « Le réchauffement climatique et les écosystèmes polaires » extrait de *Bulletin d'Études de la Marine* 47, (2010), p. 83-95.

Minister of Foreign Affairs, « A Parliamentary Resolution on Iceland's Arctic Policy », accédé le 5 février 2013, <http://www.mfa.is/news-and-publications/nr/6275>.

Ministry of Foreign Affairs, « The High North » accédé le 15 février 2013, <http://www.regjeringen.no/en/dep/ud/campaigns/the-high-north.html?id=450629>

Montpetit, Éric. *Le Fédéralisme d'ouverture: La recherche d'une légitimité canadienne au Québec, Montréal : Septentrion, 2007.*

Morrison, William R. *Showing the Flag: The Mounted Police and Canadian Sovereignty in the North, 1894-1925*, Vancouver: University of British Columbia Press, 1985.

Morse W. Bradford, Samantha Reynolds et Alison Ronson, « The voice of the Inuit » extrait de *The Polar Game*, no.2 (2008), p. 50-58.

Morton, Desmond. « Providing and Consuming Security in Canada's Century », Extrait de *Canadian Historical Review* 81, no.1 (2000), p. 1-28.

Moquin, Nicolas. « La fonte des glaces de l'Arctique - Une menace à la sécurité du continent », extrait de *le devoir*, 31 octobre 2006.

NORAD, « Au sujet du NORAD », consulté le 5 février 2013, http://www.norad.mil/French/about_french.html

Norwegian Ministry of Foreign Affairs, « Current Strategic Challenges in the High North », consulté le 11 novembre 2012, <http://regjeringen.no/en/dep/ud/about.mfa/minister-of-foreign-affairs-jonas-gahr-s/Speeches>.

Nossal, Kim R., *The Politics of Canadian Foreign Policy* (3e ed.), (Scarborough, Prentice-Hall, 1997), chapitre III.

Offerdal, Kristine. « High North Energy: Myths and Realities », NATO Defense College, DC Forum Paper 7, May 2009, p. 151-178.

Ouellet, Michel. « Sovereignty and security of the Canadian Arctic: A Canadian defence policy perspective », travail rédigé dans le cadre du cours de défense et d'état-major, Collège des Forces canadiennes, 2003.

Parlement Européen, « Report on a sustainable EU policy for the high north », consulté le 20 février 2013, <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?type=REPORT&reference=A7-2010-0377&language=EN>.

Pedersen, Torbjorn. « Debates over the Role of the Arctic Council », extrait de *Ocean Development & International Law*, Tromsø : University of Tromsø, 2012, p.146,156.

Petersen, Nikolaj. « The Arctic as a New Arena for Danish Foreign Policy: The Ilulissat Initiative and its Implications », extrait de *Danish Foreign Policy Yearbook 2009*, sous la direction de Nanna Hvidt et Hans Mouritzen, Copenhague: DIIS, 2009, p.35-74.

Pharand, Donat, « La contribution du Canada au développement du droit international pour la protection du milieu Marin : le cas spécial de l'arctique », extrait de *Étude internationale*, vol. 11, no. 3, 1980, p.441-466.

Plouffe, Joel. « Washington et Ottawa à l'épreuve des changements climatiques en Arctique », extrait de *Policy Options Politiques*, (mai 2007), p. 65-68.

Prime Minister's Office Publications, *Finland's Strategy for the Arctic Region*, Helsinki : Prime Minister's Office Publications, 2010.

Pulsifer, Peter L., et D. R. F. Taylor. « Spatial data infrastructure : Implications for sovereignty », extrait de *Meridian*, (printemps/été 2007), p.17.

Perry Charles M. et Bobby Andersen. *New Strategic Dynamics in the Arctic Region : Implication for National Security and International Collaboration* , Cambridge: The institute for Foreign Policy Analysis, 2012.

Roussel, Stéphane, « Continentalisme et nouveau discours sécuritaire : Le Grand Nord assiégé », extrait de *Passages et mers Arctiques : Géopolitique d'une région en mutation*, sous la direction de Frédéric Lasserre, Québec : Presse de l'université du Québec, 2010, p. 161-184.

Roussel, Stéphane, « Pearl Harbor et le World Trade Center : le Canada face aux États-Unis en période de crise », extrait de *Études internationales*, vol. 33, n° 4, (2002), p. 667-695.

Russian Security Council, « The Foundations of the Russian Federation policy in the Arctic until 2020 and longer perspective », consulté le 10 janvier 2013.
www.srcf.gov.ru/documents/15/98.html

Rutten, Bjorn. « Security in Canada's North : Looking Beyond Arctic Sovereignty », extrait de *The Conference Board of Canada*, Rapport novembre 2010, p.1-28.

Secrétariat du Traité de l'Antarctique. « Traité de l'Antarctique », consulté le 2 février 2013, <http://www.ats.aq/e/ats.htm>

Smith, Gordon W. « The Transfer of Arctic Territories from Great Britain to Canada in 1880, and Some Related Matters, as Seen in Official Correspondence» extrait de *Arctic* 14, no. 1 (1961): p.53-73.

Smith, Gordon W. « Weather Stations in the Canadian North» extrait de *Journal of Military and Strategic Studies* 11 , no.3 (2009): p.72-73.

Stairs, Denis. « Choosing multilateralism: Canada's experience after World War II and, Canada in the new international environment », extrait de *CANCAPS papers*, no 4, juillet, p.7-23.

Stipo, Francesco, et coll., « The Future of the Arctic: A Key to Global Sustainability » extrait de *CADMUS: Promoting Leadership in thoughts that lead to actions* , volume 1, issue 5, 7

décembre 2012, p.42-52, http://www.cadmusjournal.org/files/pdfreprints/vol1issue5/Reprint_CJ-I5_The_Future_of_the_Arctic_FS.pdf

Teeple, Nancy. « L’histoire des intrusions dans l’Arctique canadien, en bref », extrait de *Le Journal de l’Armée du Canada*, vol. 12.3 (2010), p. 52–77.

Transport Canada, « Canadian Arctic Marine Shipping Assessment Report 2009 », consulté le 20 décembre 2009, <http://pame.is/index.php/amsa-2009-report>

Weber, Steffen et Iluian Romanyshyn. « Breaking the ice: The European Union and the Arctic », extrait de *International Journal*, Autumn 2011, p. 849-860.

Wilson Rowe, Elana. « Russia’s Northern Policy: Balancing an ‘Open’ and ‘Closed’ North », extrait de *Russian analytical digest*, no. 92, 12 mai 2011.

Zellen Barry, « Cold Front: Hillary, Ottawa, and the Inuit: A Year after the Inuit Re-Assert their Sovereignty, Washington Takes Their Side », extrait de *Journal of Military and Strategic Studies*, Volume 12, Issue 3 Spring 2010, p.5-11.

Zysk, Katarzyna. « Russia and the High North: Security and Defence Perspectives », extrait de *Security Prospects in the High North: Geostrategic Thaw or Freeze*, 2009, p.102-130.

Zysk, Katarzyna. « Russia’s Arctic Strategy: Ambitions and Constraints », extrait de *Joint Forces Quarterly*, issue 57, 2e trimestre, 2010, p. 103-110.